



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles / Utrecht, le 9 mars 2011

Résultats de l'exercice 2010

Performance soutenue en assurance malgré un environnement volatil

- Encaissement brut d'EUR **17,9 milliards** (+14%)
- Bénéfice net de l'assurance d'EUR **391 millions**, - 23% en raison de changements de périmètre et d'une incidence fiscale positive non récurrente en 2009
- Fonds sous gestion à EUR **78,1 milliards** (+7%)
- Valeur intrinsèque d'EUR **4,8 milliards** (-8 %) ; VANB à EUR 66 millions, -4%

Résultat net positif du Groupe à EUR 223 millions, y compris une charge liée aux MCS

- **Perte nette d'EUR 168 millions** dans le Compte général ; charge d'EUR 203 millions liée à la conversion des MCS et aux litiges avec l'État néerlandais ; pas d'impact sur les capitaux propres
- Capitaux propres à EUR 8,2 milliards, soit EUR **3,19 par action**
- Ratio de solvabilité total de l'assurance à **227%**, 234% fin 2009

Proposition d'un dividende en numéraire inchangé à 8 centimes d'euro par action

M. Bart De Smet, CEO, a déclaré :

« *Durant cette première année complète comme entreprise d'assurance, Ageas a poursuivi la réalisation de ses objectifs stratégiques. Nous avons enregistré une très bonne performance commerciale dans toutes les régions, mais surtout en Asie et au Royaume-Uni. Bien que la performance financière de nos activités d'assurance ait bien résisté, elle est restée globalement en deçà de nos attentes et de nos objectifs financiers. Conformément à notre plan stratégique, nous avons bien progressé dans la restructuration et le renforcement de notre portefeuille d'assurance et dans la simplification de notre structure juridique. Les marchés financiers ont continué de ressentir les effets de la crise financière, et tous les regards se sont tournés vers certains emprunteurs souverains d'Europe. Nous avons donc rééquilibré notre portefeuille de placements, réduit notre risque de concentration tout en recherchant des rendements attrayants et les moyens de pérenniser notre rentabilité future, mais nous restons exposés aux incertitudes actuelles. Dans le segment non-vie, nous avons pris des initiatives pour accroître la rentabilité de nos activités mais elles ont été contrecarrées par l'incidence des mauvaises conditions météo à plusieurs moments de l'année. Globalement, Ageas prévoit des résultats commerciaux au moins analogues à ceux de 2010 et une performance financière en amélioration, sous réserve d'événements importants échappant à notre contrôle.*

Le résultat net du groupe Ageas en 2010 comporte une charge, sans effet de trésorerie, liée aux litiges avec l'État néerlandais, et en particulier aux MCS. Au niveau des capitaux propres, une augmentation de capital d'un montant équivalent neutralise la charge comptabilisée. Cependant, nous avons également comptabilisé le recours initial d'EUR 2 milliards contre ABN AMRO mais, par prudence, nous avons ensuite constitué une provision pour ces litiges, dans l'attente des évolutions futures. Nous continuerons entre-temps à défendre fermement notre entreprise dans les différents dossiers hérités du passé actuellement en cours, comme l'illustre le jugement FRESH récemment rendu. Et nous poursuivrons nos efforts dans les activités qui forment notre cœur de métier en vue d'améliorer nos résultats commerciaux. Notre solvabilité reste forte et fondamentalement saine, et nous permet de résister aux chocs importants. Nous restons toutefois attentifs à gérer nos capitaux avec rigueur de manière à créer de la valeur à long terme.

Ageas propose de distribuer pour l'exercice 2010 un dividende en numéraire de 8 centimes d'euro par action, correspondant à un taux de distribution de 50% du résultat net de ses activités d'assurance. Cette proposition est conforme à la politique de dividende annoncée fin 2009. »

Your partner in Insurance

Communiqué de presse | Résultats de l'année 2010

en EUR millions

	2010	2009**	2 ^e S 2010	2 ^e S 2009	1 ^{er} S 2010
Bénéfice net de l'assurance avant participations ne donnant pas le contrôle	533,5	626,1	301,7	331,0	231,8
- Belgique	355,0	435,1	236,2	229,4	118,8
- Royaume-Uni	- 23,4	13,2	- 30,3	- 7,6	6,9
- Europe continentale	108,4	87,2	69,4	47,8	39,0
- Asie	93,5	90,6	26,4	61,4	67,1
Bénéfice net de l'assurance revenant aux actionnaires	391,3	505,0	210,8	244,6	180,5
- Belgique	263,5	366,4	175,6	171,0	87,9
- Royaume-Uni	- 16,8	13,7	- 25,1	- 7,1	8,3
- Europe continentale	51,1	34,3	33,9	19,3	17,2
- Asie	93,5	90,6	26,4	61,4	67,1
Bénéfice net du Compte Général (y compris les éliminations)	- 168,2	704,8	- 442,7	69,4	274,5
- Bénéfice net du Compte Général hors valeur de l'option d'achat	102,8	123,8	- 292,7	- 29,6	395,5
Bénéfice net revenant aux actionnaires	223,1	1.209,8	- 231,9	314,0	455,0
- Bénéfice net revenant aux actionnaires hors valeur de l'option d'achat	494,1	628,8	- 81,9	215,0	576,0
Fonds sous gestion (en EUR milliards)	78,1	73,0	78,1	73,0	76,0
Ratio charges opérationnelles vie/fonds sous gestion vie	0,5%	0,6%	0,5%	0,6%	0,5%
Ratio combiné	107,3%	103,8%	108,7%	104,3%	105,8%
Ratio de solvabilité total de l'assurance	227%	234%	227%	234%	226%
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires (en millions)	2.482	2.475	2.502	2.475	2.475
Rendement par action (en EUR)	0,09	0,49	- 0,09	0,13	0,18
- Rendement par action hors valeur de l'option d'achat (en EUR)	0,20	0,24	- 0,03	0,08	0,23
Capitaux propres revenant aux actionnaires	8.247	8.431	8.247	8.431	9.153
- Capitaux propres revenant aux actionnaires hors valeur de l'option d'achat (en EUR)	7.638	7.850	7.638	7.850	8.394
Capitaux propres nets par action (en EUR)	3,19	3,41	3,19	3,41	3,70
- Capitaux propres nets par action hors valeur de l'option d'achat (en EUR)	2,96	3,17	2,96	3,17	3,39
Dividende par action (en EUR)	0,08	0,08	-	-	-
Rendement sur capitaux propres *	2,5%	15,3%	2,5%	15,3%	8,8%
- Rendement sur capitaux propres hors valeur de l'option d'achat (en EUR)	2,7%	8,0%	2,7%	8,0%	9,8%

* Rendement sur capitaux propres calculé sur la base du bénéfice de douze mois et d'une moyenne mobile de capitaux propres nets sur quatre périodes ; les chiffres semestriels antérieurs étaient calculés en moyenne mobile basée sur le bénéfice net de six mois.

** Résultats 2009 retraités après l'instauration de la nouvelle structure de reporting du groupe et des modifications des principes de comptabilisation en Chine.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

9 mars 2011

Résultats de l'exercice 2010

Plus d'informations :

INVESTOR RELATIONS

Frank Vandenborre

+32 (0)2 557 57 33

frank.vandenborre@ageas.com

Koen Devos

+32 (0)2 557 57 35

koen.a.devos@ageas.com

PRESSE

Kathleen Steel

+32 (0)2 557 57 37

kathleen.steel@ageas.com

Table des matières

Synthèse.....	3
Assurance.....	3
Compte général.....	8
Le Groupe.....	10
Description des secteurs opérationnels.....	11
◆ Belgique.....	12
◆ Royaume-Uni.....	17
◆ Europe continentale.....	20
◆ Asie.....	24
◆ Embedded Value et Valeur ajoutée des nouvelles affaires (VANB).....	27
◆ Compte général.....	29
◆ Portefeuille de placements et solvabilité.....	35
Avertissement.....	40
Annexes.....	41
Annexe 1 : État consolidé de la situation financière au 31 décembre 2010.....	41
Annexe 2 : Compte de résultat.....	42
Annexe 3 : Indicateurs clés de performance.....	43
Annexe 4 : Informations annuelles par secteur.....	47
Annexe 5 : Données comparatives relatives à l'encaissement.....	52
Annexe 6 : Encaissement par région.....	54

Synthèse

Les résultats d'Ageas en 2010 se caractérisent par une forte progression des encaissements, due à l'excellent niveau d'activité du premier semestre, et par un résultat net en assurance encourageant malgré les difficultés économiques persistantes et les conditions météo défavorables sur tout l'exercice. Comparer la performance en termes de résultat net par rapport à 2009 est malaisé compte tenu du changement de périmètre et de l'effet fiscal positif non récurrent intervenus depuis 2009. Le résultat net du Groupe s'élève à EUR 223 millions et se répartit en un résultat net pour l'assurance d'EUR 391 millions et un résultat net négatif du Compte général d'EUR 168 millions. Ce dernier inclut une charge nette, sans effet sur la trésorerie, d'EUR 203 millions selon les IFRS, liée à la conversion des Mandatory Convertible Securities (MCS - Obligations obligatoirement convertibles) et aux litiges avec l'État néerlandais. La charge a été déterminée sur la base du nombre d'actions émises suite à la conversion des MCS, multiplié par le cours d'ouverture de l'action Ageas à la date de conversion, le 7 décembre 2010. Dans le même temps, Ageas a comptabilisé le recours d'EUR 2 milliards sur ABN AMRO. Ensuite, il a constitué une provision d'EUR 2,4 milliards pour les litiges avec l'État néerlandais. Ces litiges trouvent leur origine dans la vente des activités néerlandaises de banque et d'assurance à l'État néerlandais et incluent l'action de recours d'Ageas à l'encontre d'ABN AMRO Bank N.V. dans le cadre des transactions MCS et FCC (Fortis Capital Company), contesté par l'État néerlandais et ABN AMRO N.V., ainsi que les garanties dites « equity warranty » qu'invoque l'État néerlandais.

Au niveau des capitaux propres, le résultat négatif net est compensé par une augmentation de capital d'un montant équivalent, suite à la conversion des MCS. Le total des capitaux propres s'est légèrement tassé par rapport à 2009. Le montant des capitaux propres par action tient compte de l'effet dilutif du nombre accru d'actions en circulation depuis la conversion des MCS.

Ageas proposera de distribuer pour l'exercice 2010 un dividende brut en numéraire de 8 centimes d'euro par action, correspondant à un taux de distribution de 50% du résultat net de ses activités d'assurance. Cette décision est conforme à la politique de dividende d'Ageas consistant à distribuer entre 40 et 50% du résultat annuel net de ses activités d'assurance.

Assurance

Résultats soutenus en vie, dégradation des résultats non-vie à cause des événements climatiques

Le **bénéfice net** des activités d'assurance d'Ageas **après participations ne donnant pas le contrôle** s'élève à EUR 391 millions, contre EUR 505 millions en 2009. Suite à l'introduction de la nouvelle structure de reporting en 2010 et de nouveaux principes comptables locaux en Chine, le résultat net du Groupe et des activités d'assurance pour 2009 ont été retraités, et passent d'EUR 1.192 millions et EUR 456 millions, à EUR 1.210 millions et EUR 505 millions respectivement. L'écart en assurance s'explique par l'incidence positive d'EUR 18 millions consécutive à l'entrée en vigueur des nouveaux principes comptables en Chine et à la réaffectation de certains coûts régionaux des assurances vers le Compte général (EUR 31 millions).

Le recul du résultat net des activités d'assurance en 2010 est dû à l'augmentation d'EUR 23 millions des participations ne donnant pas le contrôle en Belgique suite à l'acquisition d'une participation de 25% dans AG Insurance par Fortis Banque en mai 2009 et à l'incidence fiscale positive, non récurrente, d'EUR 94 millions comprise dans le résultat net 2009.

L'incidence conjointe de ces deux facteurs explique l'essentiel de la variation négative entre le résultat net de 2009 et celui de 2010.

Le résultat net 2010 se répartit en un bénéfice net d'EUR 264 millions en Belgique, EUR 51 millions en Europe continentale et EUR 93 millions en Asie, tandis que l'activité au Royaume-Uni s'achève sur une perte nette d'EUR 17 millions. La contribution des activités vie au résultat net est considérable, à EUR 377 millions, tandis les activités non-vie clôturent l'exercice à un niveau proche de l'équilibre, à EUR 2 millions. Le segment Autres assurances, qui comprend les activités dans le secteur de la grande distribution au Royaume-Uni, ont réalisé un bénéfice net d'EUR 12 millions. La performance en non-vie a souffert des mauvaises conditions météorologiques au début et à la fin de l'exercice ; il en résulte une incidence négative totale, non récurrente, d'EUR 74 millions, dont EUR 49 millions au Royaume-Uni et EUR 25 millions en Belgique. De manière générale, grâce à plusieurs mesures de restructuration prises pendant l'exercice, l'impact financier net des difficultés qui ont affecté les marchés financiers sur les activités vie et non-vie a été moins fort en 2010 qu'en 2009.

Le **bénéfice net du second semestre**, après participations ne donnant pas le contrôle, s'élève à EUR 210 millions contre EUR 181 millions pour le premier semestre. Le résultat net progressant en Belgique et en Europe continentale, a amplement compensé la moindre contribution bénéficiaire de l'Asie. Au Royaume-Uni, le deuxième semestre se conclut sur un résultat négatif net d'EUR 25 millions : outre le poids des événements climatiques, l'assurance prévoyance a subi une réduction de valeur sur une créance d'EUR 5 millions. L'activité en Belgique a bénéficié d'une plus-value d'EUR 55 millions grâce à une réallocation supplémentaire d'actifs au troisième trimestre. En Europe continentale, la coentreprise portugaise a enregistré un résultat en hausse sensible alors que le renforcement de ses passifs avait pesé sur le résultat net du premier semestre. En Asie, l'activité du premier semestre a bénéficié d'une plus-value d'EUR 35 millions sur la vente d'immobilier à Hong Kong, partiellement entamée par une perte de valeur d'EUR 14 millions en Chine due au recul des marchés d'actions. Le résultat net du deuxième semestre comprenait notamment une charge non récurrente supplémentaire d'EUR 10 millions liée au renforcement des réserves à Hong Kong.

Le **bénéfice net vie** a bien résisté en 2010 à EUR 377 millions, contre EUR 416 millions en 2009, montant gonflé par un montant moins élevé de participations ne donnant pas le contrôle et par une récupération d'impôts non récurrente. Intrinsèquement, la marge opérationnelle vie et le bénéfice net avant impôts ont progressé en 2010, surtout en Belgique, grâce à la réduction de l'incidence négative des marchés financiers. L'exercice 2010 a en effet bénéficié d'une incidence positive totale d'EUR 28 millions induite par plusieurs opérations de restructuration du portefeuille d'investissements en cours d'année, tandis que l'incidence négative sur les marchés financiers en 2009 s'élevait à EUR 67 millions. Cette incidence sur l'exercice 2010 se ventile en une moins-value (EUR 29 millions) sur la vente d'un important volume d'obligations souveraines d'États d'Europe méridionale en mai 2010, une plus-value d'EUR 26 millions sur la vente d'actifs immobiliers en juin et une plus-value d'EUR 31 millions à l'occasion d'une réallocation supplémentaire d'obligations d'État au troisième trimestre. D'autres plus-values ont encore été réalisées en Asie et en Europe continentale, notamment lors de la vente du Fortis Centre à Hong Kong fin mai (voir ci-dessus).

Le **résultat net de l'activité non-vie** s'est réduit à EUR 2 millions contre EUR 75 millions en 2009. La détérioration nette du résultat non-vie en 2010 s'explique principalement par les très mauvaises conditions météo enregistrées tout au long de l'année au Royaume-Uni et en Belgique, réduisant le bénéfice net d'EUR 74 millions. Les différents effets de la restructuration du portefeuille d'investissement en Belgique se sont compensés en cours d'année : une moins-value nette au premier semestre d'EUR 23 millions a été compensée par une plus-value au second semestre d'EUR 24 millions. Cela s'est également reflété dans le résultat net : un montant négatif d'EUR 6 millions pour le premier semestre et positif d'EUR 8 millions au deuxième semestre.

Le **ratio combiné du Groupe** à fin 2010 se dégrade à 107,3% contre 103,8% en 2009. En 2010, le ratio combiné s'est détérioré, de 103,2% à 107,4% en Belgique, et de 108,1% à 109,5% au Royaume-Uni. Hors assurance contre les accidents du travail, le ratio combiné Groupe en fin d'exercice s'élève à 105,7% contre 103,4% en 2009.

Sur les deux marchés, les perturbations météo ont eu une incidence négative sur la performance globale des segments Incendie et Automobile. Ni la protection de réassurance multibranche en Belgique ni les actions correctrices antérieures telles que les hausses de tarifs n'ont permis de compenser cette incidence. Au Royaume-Uni, les événements climatiques ont surtout touché le segment Incendie ; la performance opérationnelle du segment Automobile s'est redressée grâce aux mesures correctrices prises et à l'évolution favorable de la sinistralité de l'exercice. En outre, en Belgique, AG Insurance a été confronté à l'augmentation du nombre de sinistres entraînant une invalidité permanente dans son segment « Accidents du travail », qui a lourdement pesé sur la performance du premier semestre, en particulier.

Le segment **Autres assurances**, y compris l'activité retail au Royaume-Uni, a apporté une contribution d'EUR 12 millions (contre EUR 14 millions en 2009). Les activités acquises de Kwik Fit Insurance Services (KFIS) ont commencé à contribuer au résultat net à compter du mois d'août, et généré un bénéfice net d'EUR 3,5 millions, montant qui comprend l'amortissement d'immobilisations incorporelles d'EUR 2,9 millions. En outre, des frais d'acquisition non récurrents ont eu un impact défavorable d'EUR 5,0 millions.

Progression régulière des encaissements en vie et en non-vie

L'encaissement brut **total** pour 2010, y compris EUR 5,7 milliards provenant des partenariats asiatiques non consolidés pris en compte à 100 % (+53%), atteint EUR 17,9 milliards, soit une progression de 14 % par rapport à 2009 mais une relative stabilité pour les entités consolidées. À change constant, l'encaissement a progressé de 11% par rapport à l'exercice précédent. L'encaissement en vie progresse à EUR 14,2 milliards (+11%) tandis que les primes brutes émises en non-vie progressent de 23% à EUR 3,7 milliards. L'encaissement dans les entités consolidées atteint EUR 12,2 milliards, pratiquement inchangé par rapport à l'exercice précédent.

Le niveau de l'encaissement bénéficie de la très forte croissance enregistrée en Asie, et particulièrement en Chine et en Malaisie (+55% et +42% respectivement) mais aussi au Royaume-Uni (+32%). En Belgique et en Europe continentale, le niveau des encaissements est resté stable ou en léger recul (spécifiquement à cause des difficultés observées sur le marché portugais). Ageas est toutefois resté en mesure de maintenir, voire de renforcer, sa position sur l'ensemble des segments de marché.

L'encaissement brut du deuxième semestre s'est élevé à EUR 8,3 milliards, contre EUR 9,6 milliards au premier semestre (-16%). Les activités au Royaume-Uni ont bénéficié du lancement de Tesco Underwriting, tandis que les encaissements en Europe continentale et en Asie se sont légèrement tassés. En Europe continentale, ce recul est concentré sur le Portugal, marqué par un intérêt réduit pour les produits de type « unit-linked » et par une stratégie délibérée de vente de produits d'épargne traditionnels, alors qu'en Asie, l'encaissement a progressé conformément aux attentes, c'est-à-dire selon une croissance moindre qu'au premier semestre.

L'encaissement en **vie**, y compris les partenariats non consolidés pris en compte à 100%, progresse à EUR 14,2 milliards (+11%). La croissance provient essentiellement d'Asie (+51%), particulièrement des partenariats non consolidés. La diversification géographique de cette croissance est cohérente : la Chine reste le premier moteur de croissance en termes absolus tandis que l'Inde double ses encaissements. En Europe continentale, la reprise observée au Luxembourg et en France a été plus que contrecarrée par le recul des performances au Portugal, particulièrement durant le deuxième semestre. En Belgique, l'encaissement chez AG Insurance recule de 5%, poursuivant la tendance du premier semestre.

Le recul de l'encaissement vie réalisé par le canal bancaire n'a été que partiellement compensé par l'augmentation des volumes générés par le canal des courtiers.

En 2010, les ventes de produits traditionnels et d'épargne, qui représentent 72% de l'encaissement vie, progressent de 21%, contrairement aux produits « unit-linked », en recul de 10%. La progression des produits traditionnels et d'épargne provient surtout d'Asie (+53%) grâce au succès des campagnes à prime unique en bancassurance. Le recul en produits « unit-linked » est lié à l'Europe continentale (-16%), ce qui reflète les circonstances de marché.

En **non-vie**, le montant des primes brutes émises progresse de 23%, sur tous les segments de marché, à EUR 3,7 milliards. Au Royaume-Uni et en Europe continentale, les activités ont bénéficié du lancement de nouveaux partenariats ou de nouvelles activités courant 2010. Les activités au Royaume-Uni ont progressé de 31% à EUR 1,2 milliard, grâce notamment au lancement particulièrement bien accueilli de Tesco Underwriting mi-octobre. Simultanément, au Royaume-Uni, l'assurance des entreprises poursuit sa belle progression parallèlement à celle des particuliers. En Europe continentale, le total des encaissements progresse de 88% à EUR 444 millions, grâce surtout à la consolidation des encaissements du partenariat italien (EUR 213 millions) depuis le début de 2010. La croissance en Asie provient surtout de Malaisie (+38%). En Belgique, enfin, l'encaissement progresse de 5% par rapport à 2009, à EUR 1,6 milliard.

Le **total des fonds sous gestion** des entités consolidées, y compris les activités non-vie, atteint EUR 78,1 milliards, contre EUR 73,0 milliards fin 2009. **En vie, les fonds sous gestion** dans les activités consolidées ont progressé dans tous les secteurs, et s'élèvent à EUR 72,7 milliards (+6% par rapport à fin 2009 et 3% par rapport à juin 2010) grâce à l'effet net des nouvelles affaires et d'accroissements. Le montant des fonds sous gestion des activités vie au sein des partenariats non consolidés (Asie) progresse de plus de 50% à EUR 15,5 milliards, après incidence de l'affaiblissement de l'euro. Le **total des fonds sous gestion en non-vie** progresse d'EUR 4,8 milliards fin 2009 à EUR 5,4 milliards fin 2010 (+11%).

La valeur intrinsèque (embedded value) souffre de l'augmentation des *spreads* sur la dette souveraine

La valeur intrinsèque s'élève à EUR 4,8 milliards fin 2010, contre une valeur intrinsèque retraitée, à fin 2009, d'EUR 5,2 milliards. L'impact de la crise de la dette souveraine européenne sur la valeur intrinsèque 2010 atteint EUR 0,9 milliard. Ce recul est partiellement compensé par l'effet des améliorations apportées aux modèles et à l'affinage des hypothèses qui sous-tendent le calcul, à savoir EUR 0,5 milliard.

En 2010, on observe une modeste reprise des nouvelles affaires (valeur actuelle des primes des nouvelles affaires), passant d'EUR 5,5 milliards en 2009 à EUR 5,6 milliards en 2010, surtout chez AG Insurance en Belgique.

Le montant de la valeur ajoutée des nouvelles affaires (Value Added by New Business - VANB) est retombé à EUR 66 millions, contre EUR 69 millions au 31 décembre 2009. Le recul s'explique par la diminution des marges sur les produits d'épargne et les produits traditionnels.

Rééquilibrage du portefeuille d'investissements au cours de l'exercice

La juste valeur du portefeuille d'investissements disponible à la vente d'Ageas (comprenant l'immobilier) au 31 décembre 2010 a progressé d'EUR 56,4 milliards, fin 2009, à EUR 59,8 milliards, sous l'effet de nouveaux encaissements. La ventilation des catégories d'actifs a légèrement changé depuis fin 2009, avec une augmentation des investissements en actions de 3 à 4% (d'EUR 1,6 milliard fin 2009 à EUR 2,3 milliards fin 2010). Plus de 90% de ces actifs restent investis en titres à revenu fixe et 6% en immobilier. Quelque 97 % des actifs du portefeuille obligataire à revenu fixe sont de qualité « investment grade », et près de 92 % bénéficient d'une notation supérieure ou égale à « A ».

Les obligations d'entreprises ont progressé d'EUR 16,7 milliards fin 2009 à EUR 20,4 milliards¹ fin 2010 (EUR 20,9 milliards à la juste valeur), soit 38% du total du portefeuille obligataire à revenu fixe. Fin 2010, les obligations souveraines représentent EUR 32,8 milliards (EUR 32,6 milliards fin 2009) au coût amorti ou EUR 32,3 milliards (EUR 33,4 milliards fin 2009) à la juste valeur. En raison des incertitudes sur les marchés financiers européens, Ageas a pris plusieurs mesures destinées à restructurer le risque de concentration en obligations souveraines d'Europe méridionale ; ainsi, certains actifs ont été redéployés en obligations souveraines d'autres pays européens, en

obligations d'entreprises et en actions. Les actifs ont également été partiellement investis à court terme, dans l'attente d'une décision de placement plus définitive. Grâce à différentes opérations de redéploiement d'obligations d'État et d'actifs immobiliers plus tard dans l'année, Ageas a été en mesure de limiter l'incidence négative sur le résultat net 2010.

Le montant des plus-values brutes non réalisées sur le portefeuille obligataire est passé d'EUR 1,5 milliard, fin 2009, à un montant négatif d'EUR 49 millions fin 2010. Ageas a publié une perte non réalisée sur son portefeuille d'obligations souveraines d'EUR 0,5 milliard, contre un bénéfice non réalisé d'EUR 0,9 milliard fin 2009. Ce recul provient essentiellement de l'augmentation des *spreads*, surtout fin 2010, qui a pesé sur les plus-values non réalisées sur obligations souveraines dans presque tous les pays où Ageas a investi. Les plus-values non réalisées sur les obligations d'entreprises s'élèvent à EUR 0,5 milliard fin 2010.

Au 31 décembre 2010, Ageas présentait une exposition brute totale au risque souverain des États d'Europe méridionale d'EUR 7,9 milliards (en juste valeur) ou d'EUR 8,9 milliards (au coût amorti).

Ce montant se ventile comme suit :

- ◆ Grèce : EUR 1,2 milliard à la juste valeur ou EUR 1,8 milliard au coût amorti.
- ◆ Portugal : EUR 1,5 milliard à la juste valeur ou EUR 1,7 milliard au coût amorti.
- ◆ Italie : EUR 3,6 milliards à la juste valeur ou EUR 3,7 milliards au coût amorti.
- ◆ Espagne : EUR 1,6 milliard à la juste valeur ou EUR 1,7 milliard au coût amorti.

En outre, l'exposition brute sur l'Irlande s'élève à EUR 0,6 milliard au coût amorti.

L'essentiel des obligations souveraines portugaises est détenu par Millenniumbcp Ageas. Compte tenu des participations ne donnant pas le contrôle détenues par les partenaires d'Ageas, particulièrement en Belgique et au Portugal, l'exposition du groupe sur des débiteurs souverains d'Europe méridionale est limitée à EUR 6,0 milliards.

◆◆◆

¹ Au coût amorti.

Au sein de son portefeuille d'obligations d'entreprises, l'exposition d'Ageas sur des banques et des institutions financières atteint EUR 8,8 milliards², dont 99% de qualité « investment grade » et dont pratiquement 90% bénéficient d'une notation A ou supérieure. Les investissements en titres hybrides s'élèvent à EUR 0,7 milliard, tous de qualité « investment grade », avec 70% environ présentant un caractère Tier 2 ou subordonné. Au 31 décembre 2010, dans son portefeuille d'investissements dans des institutions financières européennes, Ageas ne détient aucune position supérieure à EUR 0,5 milliard. En outre, le portefeuille d'obligations d'entreprises comprend EUR 7,4 milliards d'obligations d'entreprises publiques ou d'obligations d'entreprises émises par des institutions supranationales telles que la Banque européenne d'investissement.

Courant 2010, Ageas a entrepris de réviser son objectif d'allocation d'actifs. Cet exercice a abouti à la décision d'ajuster les pourcentages admis de titres représentatifs de dette d'entreprise par comparaison à la dette souveraine. Le nouvel objectif d'allocation d'actifs prévoit des investissements accrus en obligations d'entreprises et réduits en obligations souveraines et assimilées, sans variation du pourcentage total des titres à taux fixe par rapport aux actions et à l'immobilier. Le solde, soit moins de 1 %, reste affecté aux catégories d'actifs alternatives.

Les placements immobiliers à la juste valeur ont progressé à EUR 3,9 milliards (+6%) fin 2010, comptabilisés au coût amorti et hors une plus-value brute non réalisée d'EUR 1,0 milliard. Fin 2010, AG Real Estate, filiale à 100% d'AG Insurance, détenait des actifs sous gestion d'un montant total d'EUR 5,3 milliards, comprenant EUR 1,4 milliard pour compte de tiers et EUR 1,0 milliard de titres.



² À la juste valeur.

Compte général

Le **Compte général** présente une perte nette d'EUR 168 millions en 2010, y compris une charge nette sans effet sur la trésorerie d'EUR 203 millions selon les IFRS³, liée à la conversion des Mandatory Convertible Securities (MCS) et aux litiges avec l'État néerlandais.

Cette charge correspond à la juste valeur du passif issu des MCS, calculé comme le nombre d'actions émises, prévu contractuellement (106.723.569), multiplié par le cours d'ouverture de l'action Ageas à EUR 1,90 à la date de conversion, le 7 décembre 2010. Dans le même temps, un recours d'Ageas sur ABN AMRO Bank N.V. a donné lieu à une comptabilisation d'un montant EUR 2 milliards, établi sur la base de l'accord original entre toutes les parties émettrices de l'instrument financier MCS. Enfin, une provision d'EUR 2,4 milliards a été comptabilisée afin de couvrir les litiges avec l'État néerlandais, tandis qu'une dépréciation relative à la créance FCC (Fortis Capital Company) d'EUR 0,4 milliard a été reprise. La provision couvre les litiges avec l'État néerlandais relatifs à la propriété des MCS et au recours FCC, ainsi qu'aux garanties dites « equity warranty ». L'impact de la charge nette, sans effet de trésorerie, sur les capitaux propres du Compte général a été neutralisé par une augmentation de capital pour le même montant découlant de l'émission de 106,7 millions d'actions à la date de conversion.

Suite à la liquidation de Brussels Liquidation Holding (anciennement Fortis Brussels S.A.), Ageas a comptabilisé, courant 2010, EUR 405 millions d'actifs d'impôts différés, qui ont notamment compensé des passifs d'impôts différés antérieurement comptabilisés sur la valeur de l'option d'achat sur actions BNP Paribas. Cependant, la réévaluation périodique de l'option d'achat sur actions BNP Paribas a donné une valeur d'EUR 609 millions, fin 2010, contre EUR 880 millions fin 2009. Cette diminution s'explique par le recul du cours du titre BNP Paribas et par l'augmentation du rendement de dividende. S'agissant de l'exécution de l'option d'achat, Ageas a pris la décision, en cours d'année, d'opter pour une stratégie d'exercice graduel basée sur une méthodologie rigoureuse. Dès lors, Ageas a décidé de ne plus appliquer de décote à l'hypothèse de volatilité utilisée pour valoriser l'option d'achat.



3 L'augmentation de capital faisant suite à la conversion de l'instrument financier MCS en 106,7 millions d'actions Ageas est comptabilisée en IFRS dans les comptes statutaires d'ageas N.V. (EUR 101 millions) et dans les comptes consolidés d'Ageas (EUR 203 millions). Le montant se base sur la juste valeur des MCS à ce moment-là. Dans les comptes statutaires d'ageas SA/NV, la conversion a été comptabilisée en B-GAAP sur la base de l'accord original (EUR 1,0 milliard).

La juste valeur du passif relatif à la RPN(I) est passée d'EUR 316 millions fin 2009 à EUR 465 millions fin 2010, soit une incidence négative d'EUR 149 millions. Ce montant se décompose en (i) EUR 83 millions, reflétant l'augmentation de la valeur nette actualisée des paiements trimestriels estimés en vertu du mécanisme RPN(I) et (ii) un passif supplémentaire d'EUR 66 millions relatif à la convention de garantie conclue entre l'État belge et Ageas. A ce propos, Ageas a décidé en 2010 d'affiner son modèle de valorisation de la RPN(I) et d'y inclure la valeur nette actualisée estimée de la garantie de l'État belge dans la juste valeur de la RPN(I).

Le bénéfice net de Royal Park Investments (RPI) avant test de dépréciation du goodwill et basé sur 100% en 2010 s'établit à EUR 653 millions. Ce chiffre s'explique essentiellement par l'évolution favorable de la valorisation de marché du portefeuille de titres. À la fin de chaque trimestre, RPI effectue un test de dépréciation de son goodwill. Comme l'intégralité des produits reçus sert au remboursement du financement et qu'aucune nouvelle affaire n'est générée, le goodwill comptabilisé sera déprécié sur la durée de vie attendue du portefeuille. Suite à l'examen périodique de la performance attendue du portefeuille, les flux de trésorerie attendus ont été revus à la baisse, entraînant une dépréciation du goodwill d'EUR 359 millions. Dès lors, le résultat net 2010 de RPI selon les IFRS, considéré à 100%, s'élève à EUR 294 millions, et la part d'Ageas dans ce bénéfice (à savoir 44,7%), à EUR 131 millions. En outre, RPI a conclu début 2010 plusieurs swaps, échangeant des flux d'intérêts à taux variable contre des flux à taux fixe. Ageas a décidé d'appliquer à ces swaps la comptabilité de couverture de flux de trésorerie. Tous les mouvements de juste valeur transitent par les capitaux propres et renforcent la valeur des capitaux propres au 31 décembre (considérés à 100%) d'EUR 94 millions ; la part d'Ageas s'élève à EUR 42 millions. Suite à ces deux événements, la valeur de la participation d'Ageas dans RPI a progressé d'EUR 760 millions à EUR 933 millions.

Le résultat net du Compte général comprend également une plus-value nette d'EUR 7 millions réalisée à l'occasion des désinvestissements, en 2010, des activités non-vie au Luxembourg et des activités vie en Ukraine et en Turquie.

Les éléments récurrents du Compte général concernent essentiellement le résultat d'intérêts net sur la position nette de trésorerie et la dette à long terme, les frais de personnel et quelques autres charges opérationnelles et administratives. Le total de ces coûts s'élève à EUR 74 millions en 2010 contre EUR 98 millions en 2009. Le résultat d'intérêts net est négatif en 2010 en raison d'une position de trésorerie nette moyenne et de rendements plus faibles ; les charges d'exploitation, quant à elles, ont été pratiquement divisées par deux sur l'exercice.

Passifs éventuels

Pour des informations détaillées sur les passifs éventuels, il convient de se reporter à la note 52 - Passifs éventuels - des États financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2010, qui seront publiés sur internet le 17 mars 2011. Le présent communiqué de presse présente un résumé des événements intervenus depuis la publication des résultats du premier semestre 2010, le 25 août 2010.

En 2007, Fortis Bank Nederland (Holding) N.V. (devenue ABN AMRO Bank N.V.), Fortis Banque S.A., ageas SA/NV et ageas N.V. ont émis des titres obligatoirement convertibles (Mandatory Convertible Securities ou MCS), qui ont été convertis le 7 décembre 2010 en actions Ageas. Ces faits ont été à l'origine de différentes actions judiciaires : (i) des détenteurs de MCS ont unilatéralement décidé, lors d'une assemblée générale des détenteurs de MCS, de reporter la date d'échéance des MCS et, sur cette base, contestent la validité de la conversion devant le Tribunal de Commerce de Bruxelles ; (ii) Ageas a, pour sa part, introduit un recours devant le Tribunal d'Amsterdam contre ABN AMRO Bank et ABN AMRO Group ; et (iii) l'État néerlandais a l'intention de s'associer à cette procédure, alléguant qu'Ageas, en poursuivant ce recours contre ABN AMRO Bank, viole les dispositions du contrat (Term Sheet) conclu lors de la vente de Fortis Bank Nederland (Holding) N.V. à l'État néerlandais le 3 octobre 2008. Le risque mentionné sous (iii) est couvert par la provision prise en 2010.

Le 19 janvier 2011, l'association VEB (Vereniging van Effectenbezitters) a entamé une procédure devant le Tribunal d'Amsterdam pour faire constater que différentes communications de Fortis durant la période allant de septembre 2007 au 3 octobre 2008 constituent des infractions légales commises par Fortis, par certains de ses anciens administrateurs et hauts dirigeants et par des institutions financières agissant comme coordinateurs globaux et syndicaux chefs de file de l'augmentation de capital de 2007. Ageas réfute toute allégation de faute, qu'elle contestera en justice.

Litiges potentiels

Le 23 décembre 2010, l'État néerlandais a communiqué par écrit deux actions contre Ageas pour un montant d'EUR 675 millions et d'EUR 210 millions respectivement, relatives aux garanties dites « equity warranty ». L'État néerlandais fonde ses demandes en invoquant l'exécution de certaines dispositions convenues par Fortis Insurance N.V., Fortis Insurance International N.V. et FBN(H) Preferred Investments B.V. dans le contexte de la vente de activités de banque et d'assurance néerlandaises le 3 octobre 2008. Ageas contestera le bien-fondé de ces actions, par voie judiciaire si nécessaire.

Le 10 janvier 2011, une fondation de droit néerlandais, « Investors Claims Against Fortis », a émis un communiqué de presse annonçant une citation contre Ageas devant le Tribunal d'Utrecht pour communication défaillante par Fortis en plusieurs occasions durant la période 2007-2008. Ageas réfute toute allégation de faute et le fera par voie judiciaire si nécessaire.

Litige relative aux titres FRESH

Le 11 février 2011, le Tribunal de Commerce de Bruxelles a rejeté les demandes de deux fonds luxembourgeois qui voulaient obtenir l'annulation des titres FRESH dont ils sont détenteurs et le remboursement de leur valeur nominale. Les deux fonds ont ensuite fait savoir qu'ils n'iraient pas en appel de cette décision.

Le Groupe

Capitaux propres d'EUR 3,19 par action

Le montant des capitaux propres au 31 décembre 2010 s'élève à EUR 8,2 milliards (EUR 3,19 par action) contre EUR 8,4 milliards (EUR 3,41 par action) à fin décembre 2009. L'augmentation des capitaux propres suite à la conversion de l'instrument financier MCS a été entièrement compensée par une charge incluse dans le résultat du Compte général.

En outre, le bénéfice net des activités d'assurance (EUR 0,4 milliard) et les réévaluations de change positives appliquées aux participations asiatique et britannique (EUR 0,2 milliard), ont pratiquement compensé la variation négative des plus-values et moins-values latentes sur obligations souveraines (montant négatif d'EUR 0,5 milliard) et la mise en paiement en juin 2010 du dividende 2009 (EUR 0,2 milliard).

Le montant des capitaux propres a sensiblement reculé par rapport à juin 2010 suite à la diminution des plus-values latentes sur obligations souveraines (moins EUR 0,7 milliard) et des réserves de change. Le montant des capitaux propres nets par action a également subi l'effet dilutif du nombre accru d'actions en circulation depuis la conversion de l'instrument financier MCS.

La solvabilité du groupe reste élevée

Les **capitaux propres disponibles** d'Ageas s'élèvent à EUR 8,6 milliards au 31 décembre 2010, contre EUR 8,7 milliards fin 2009. Ils dépassent d'EUR 5,6 milliards le montant réglementaire minimum consolidé requis pour les activités d'assurance, y compris les capitaux propres disponibles au niveau du Compte général (EUR 1,8 milliard). Le capital disponible total des activités d'assurance est d'EUR 6,8 milliards, pour des contraintes minimales de solvabilité en légère augmentation à EUR 3,0 milliards sous l'effet du développement des activités. Le ratio de solvabilité total pour les opérations d'assurance s'élève dès lors à 227%, contre 234%⁴ à la fin de 2009. La **trésorerie nette du Compte général** au 31 décembre 2010, dans l'hypothèse d'un remboursement total du programme EMTN (European Medium Term Notes) et compte tenu des dépôts à court terme confiés à des banques, atteint EUR 2,2 milliards contre EUR 2,8 milliards à fin 2009⁵.

◆◆◆

⁴ 231% au 10 mars 2010, fluctuation liée au retraitement des comptes 2009.

⁵ Sur la base de comptes 2009 retraités.

Ce recul reflète essentiellement la mise en paiement du dividende 2009 en juin (EUR 0,2 milliard) et le transfert d'EUR 0,3 milliard de fonds vers les activités au Royaume-Uni dans le contexte du financement de la coentreprise Tesco Bank et l'acquisition de Kwik Fit Insurance Services.

Le niveau du **capital discrétionnaire** a reculé d'EUR 1,3 milliard fin 2009 à EUR 0,5 milliard à fin 2010, ce qui s'explique surtout par le résultat des activités M&A en Turquie et au Royaume-Uni, la réévaluation de la RPN(I), la mise en réserve du dividende 2010 proposé et des variations du périmètre de consolidation.

Le dividende brut 2010 reste stable par rapport à 2009

Le Conseil d'Administration d'Ageas proposera de distribuer **un dividende brut de 8 centimes d'euro par action**, sous réserve de l'approbation des actionnaires lors des assemblées générales des 27 et 28 avril 2011. Ce dividende est analogue au dividende payé en 2009 et correspond à un ratio de distribution attendu d'environ 50% du bénéfice net des activités d'assurance.

Nombre total des actions en circulation lors de la conversion de l'instrument MCS

Suite à la conversion de l'instrument financier MCS en 106.723.569 actions, le nombre total d'actions en circulation est désormais passé à 2.623.380.817 actions. Ce nombre tient compte des 164.995.823 actions émises dans le cadre des droits et obligations découlant de la conversion potentielle des titres hybrides subordonnés FRESH et CASHES. Ces actions ne sont pas assorties du droit au dividende ou du droit de vote avant la conversion effective qui portera le nombre total d'actions assorties du droit au dividende ou du droit de vote à 2.458.384.994 actions.

Effectifs en ETP

Au 31 décembre 2010, Ageas occupait 11.707 ETP, contre 10.613 fin 2009. L'augmentation est principalement due à la récente acquisition et au nouveau partenariat au Royaume-Uni. Ce chiffre total se ventile comme suit : 5.705 ETP chez AG Insurance en Belgique, 4.327 au Royaume-Uni, 1.270 en Europe continentale et 320 en Asie. Pour ces deux derniers segments, l'effectif en ETP comprend également le personnel basé respectivement à Bruxelles et à Hong Kong. L'effectif d'Ageas inclus dans le secteur Compte général (les services *corporate*) compte 85 ETP fin 2010.

Description des secteurs opérationnels

Depuis 2010, les résultats d'Ageas reflètent la nouvelle structure de reporting en quatre secteurs opérationnels d'assurance : la Belgique, le Royaume-Uni, l'Europe continentale et l'Asie. Voici une description succincte de ces nouveaux secteurs.

Belgique

Les activités d'assurance en Belgique, qui opèrent depuis juin 2009 sous la dénomination AG Insurance, peuvent se targuer d'un long historique. L'encaissement brut total de la société a atteint EUR 6,7 milliards en 2010, pour un portefeuille de 2,5 millions de clients. Quelque 75% à 80 % de l'encaissement total relèvent de l'assurance vie tandis que 20 à 25 % relèvent de l'assurance non-vie. La compagnie propose une gamme très complète de produits vie et non-vie vendus aux particuliers et aux PME. Elle applique une stratégie multicanal et distribue ses produits par le biais de 3.000 courtiers indépendants ainsi que via les canaux bancaires de BNP Paribas Fortis et de ses filiales. AG Employee Benefits est la division spécialement chargée de la production de produits d'assurance vie de groupe et soins de santé, aux grandes entreprises essentiellement. Depuis mai 2009, BNP Paribas Fortis détient 25 % d'AG Insurance.

Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, Ageas se profile à l'échelle nationale comme un prestataire de premier plan en solutions d'assurance non-vie ainsi qu'en assurance prévoyance, une activité lancée en 2008. Ageas bénéficie au Royaume-Uni d'une forte présence en assurance pour particuliers et renforce constamment son offre aux entreprises. La répartition s'établit à environ 82% pour l'assurance des particuliers, 16% pour l'assurance des entreprises et 2% pour l'assurance prévoyance. La division d'Ageas au Royaume-Uni a créé des partenariats d'affinité avec plusieurs très grandes enseignes telles que Tesco Bank, John Lewis Partnership, Age UK et Toyota (GB) Limited. Le secteur Royaume-Uni adopte une stratégie de distribution multicanal par le biais de courtiers, de partenaires affinitaires et de ses propres agents. Il englobe trois filiales à 100 % : RIAS, qui compte plus d'un million de clients dans le segment florissant des plus de 50 ans, Ageas Insurance Solutions qui fournit à la fois des solutions « produits blancs » à des partenaires affinitaires et à des services d'externalisation, et la promotion directe, par internet, de ses marques propres ainsi que Kwik Fit Insurance Services. Le succès du lancement de Tesco Underwriting, le partenariat avec Tesco Bank et l'intégration des activités récemment acquises de Kwik Fit Insurance Services renforceront encore les positions de marché d'Ageas au Royaume-Uni.

Pour présenter avec un maximum de transparence la contribution de ses différents secteurs, Ageas a décidé de présenter à l'avenir ses résultats pour le Royaume-Uni en trois sous-secteurs : Vie, Non-vie et Autres assurances, ce dernier secteur comprenant les résultats de ses opérations de détail.

Europe continentale

Le secteur Europe continentale englobe toutes les activités d'assurance en Europe à l'exclusion de la Belgique et du Royaume-Uni. Il couvre cinq pays, où Ageas occupe tantôt une position de leader sur des marchés à maturité, comme le Portugal et le Luxembourg, tantôt une position plus modeste, en France et en Allemagne ou le nouveau partenariat non-vie en Italie. En 2010, près de 89 % de l'encaissement total était lié à l'activité vie, complété d'une activité non-vie au Portugal et en Italie. Suite à la révision stratégique effectuée en 2009, le secteur Europe continentale a pris plusieurs initiatives pour restructurer son portefeuille, et notamment la vente de ses activités non-vie au Luxembourg et de ses activités vie en Turquie et en Ukraine, ainsi que la cessation des activités en Russie.

Asie

En Asie, Ageas opère dans cinq pays au départ de son bureau régional et de sa filiale à 100 % situé à Hong Kong. Les autres activités sont organisées sous forme de partenariats avec des institutions financières et des partenaires locaux de premier plan en Chine, en Malaisie, en Thaïlande et en Inde. Pour son reporting, Ageas consolide les activités de Hong Kong mais comptabilise les autres participations selon la méthode de la mise en équivalence.

Belgique

Compte de résultat – Vie						
<i>Belgique - Vie - en EUR millions</i>	2010	2009	Écart	2° S 2010	2° S 2009	1^{er} S 2010
Primes brutes émises	4.529,5	4.768,7	- 5%	2.258,4	2.318,2	2.271,1
Contrats de placement sans élément de participation discrétionnaire	589,2	583,0	1%	209,4	287,6	379,8
Encaissement brut en vie	5.118,7	5.351,7	- 4%	2.467,8	2.605,8	2.650,9
Charges opérationnelles	- 176,6	- 177,4	- 0%	- 87,9	- 93,8	- 88,7
Résultat technique	343,2	385,3	- 11%	156,3	228,1	186,9
Plus-values affectées	- 43,1	- 71,7	- 40%	15,9	- 26,1	- 59,0
Marge opérationnelle	300,1	313,6	- 4%	172,2	202,0	127,9
Autres charges et produits non affectés	161,9	90,2	79%	101,3	50,7	60,6
Bénéfice avant impôts	462,0	403,8	14%	273,5	252,7	188,5
Charges d'impôts sur le résultat	- 122,5	- 32,1	*	- 73,1	- 63,6	- 49,4
Bénéfice net revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	87,3	55,6	57%	51,5	46,8	35,8
Bénéfice net revenant aux actionnaires	252,2	316,1	- 20%	148,9	142,3	103,3

Compte de résultat – Non-vie						
<i>Belgique - Non-vie - en EUR millions</i>	2010	2009	Écart	2° S 2010	2° S 2009	1^{er} S 2010
Encaissement brut en non-vie	1.590,7	1.515,4	5%	739,0	707,0	851,7
Charges opérationnelles	- 263,3	- 249,7	5%	- 131,8	- 124,0	- 131,5
Résultat technique	0,7	73,2	- 99%	- 4,1	54,6	4,8
Plus-values affectées	- 1,6	- 9,3	- 83%	43,9	- 4,2	- 45,5
Marge opérationnelle	- 0,9	63,9	*	39,8	50,4	- 40,7
Autres charges et produits non affectés	19,7	13,5	47%	12,1	6,4	7,6
Bénéfice avant impôts	18,8	77,4	- 76%	51,9	56,8	- 33,1
Charges d'impôts sur le résultat	- 3,3	- 14,0	- 77%	- 16,1	- 16,5	12,8
Bénéfice net revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	4,2	13,1	- 68%	9,1	11,6	- 4,9
Bénéfice net revenant aux actionnaires	11,3	50,3	- 78%	26,7	28,7	- 15,4

Compte de résultat						
<i>Belgique - en EUR millions</i>	2010	2009	Écart	2° S 2010	2° S 2009	1^{er} S 2010
Encaissement brut	6.709,4	6.867,1	- 2%	3.206,8	3.312,8	3.502,6
Charges opérationnelles	- 439,9	- 427,1	3%	- 219,7	- 217,8	- 220,2
Bénéfice net revenant aux actionnaires	263,5	366,4	- 28%	175,6	171,0	87,9

- **Le niveau d'encaissement reste pratiquement stable à EUR 6,7 milliards (contre EUR 6,9 milliards en 2009)**
 - ◆ L'encaissement brut en vie diminue de 4% à EUR 5,1 milliards, à cause du recul de l'encaissement par le canal bancaire
 - ◆ Le montant des primes brutes émises en non-vie progresse de 5% à EUR 1,6 milliard
 - ◆ L'encaissement total du second semestre s'établit à EUR 3,2 milliards contre EUR 3,5 milliards au premier semestre

- **Le bénéfice net après participations ne donnant pas le contrôle atteint EUR 264 millions (contre EUR 366 millions en 2009)**
 - ◆ Participations ne donnant pas le contrôle d'EUR 91 millions contre EUR 69 millions en 2009 et avantage fiscal non récurrent d'EUR 94 millions en 2009.
 - ◆ Plus-value nette d'EUR 29 millions due à la restructuration du portefeuille d'investissements
 - ◆ Incidence négative nette d'EUR 25 millions due au volume exceptionnel de sinistres d'origine climatique

- **Les fonds sous gestion en vie progressent à EUR 48,2 milliards contre EUR 45,4 milliards fin 2009, soit +6%**
 - ◆ Augmentation due aux nouvelles affaires et à la diminution des renoncations

- **Ratio combiné global de 107,4%**
 - ◆ Le ratio combiné, hors assurance contre les accidents du travail, s'établit à 104,3 % contre 102,5 % en 2009.
 - ◆ Le ratio combiné pour le deuxième semestre s'élève à 107,6%, pratiquement inchangé par rapport au premier semestre

En 2010, l'encaissement brut total s'établit à EUR 6,7 milliards, en retrait de 2% par rapport à l'exercice précédent, ce qui constitue une véritable performance commerciale dans un contexte de taux d'intérêt incertain et difficile. L'encaissement vie recule de 4% à EUR 5,1 milliards. L'excellente performance du canal des courtiers (+12%) ainsi que la reprise de l'encaissement, tant traditionnel qu'en unités de compte dans le canal bancaire, est resté insuffisant pour compenser le recul des ventes de produits d'épargne par le canal bancaire. L'encaissement en « Employee Benefits » a quant à lui reculé de 6%, surtout parce que l'exercice précédent englobait des paiements de primes uniques destinées à couvrir le sous-financement de certains contrats de groupe. Les primes brutes émises en non-vie continuent de progresser. En 2010, l'encaissement a atteint EUR 1,6 milliard (+5% par rapport à 2009) grâce à une contribution de l'ensemble des lignes de produit, mais particulièrement l'assurance Auto (+9%) et Maladie (+8%). En Maladie, la progression illustre l'excellence commerciale du modèle multicanaux unique dont dispose AG Insurance sur le marché belge.

L'encaissement brut total du second semestre 2010 s'élève à EUR 3,2 milliards, contre EUR 3,3 milliards au cours de la même période de 2009. Au second semestre 2010, l'encaissement brut total cédait 8% par rapport au premier semestre (EUR 3,5 milliards) suite à un recul des contrats à prime unique en vie et à des effets saisonniers en non-vie, particulièrement dans les segments Accidents du travail et PME.

Le **bénéfice net** après participations ne donnant pas le contrôle s'élève à EUR 264 millions contre EUR 366 millions en 2009. Le montant des participations ne donnant pas le contrôle a progressé d'EUR 69 millions à EUR 92 millions, puisque la vente de la participation minoritaire de 25% dans AG Insurance à BNP Paribas Fortis a pris effet en mai 2009. Par ailleurs, le résultat net 2009 a également bénéficié de la récupération fiscale non-récurrente d'EUR 94 millions, partiellement compensée par les effets de la tourmente financière. L'activité non-vie a été pénalisée par les effets des très mauvaises conditions météorologiques, la multiplication des sinistres de grande ampleur, l'augmentation du nombre des sinistres Auto et des sinistres entraînant une invalidité permanente en Accidents du travail. Cet effet négatif a été partiellement compensé par un traité de réassurance multibranche général.

Les mesures correctrices prises en conséquence sur le portefeuille d'investissements ont entraîné une incidence nette positive (après impôt et participations ne donnant pas le contrôle) d'EUR 29 millions, qui se ventile comme suit :

- ♦ une perte nette d'EUR 55 millions réalisée au cours du premier semestre 2010, suite à la décision de réduire le risque de concentration sur certains pays d'Europe méridionale et à la vente qui s'en est suivie d'obligations souveraines pour EUR 8,9 milliards (au coût historique) ;
- ♦ une plus-value nette d'EUR 29 millions sur la vente d'actifs immobiliers dans la région bruxelloise au deuxième trimestre ;
- ♦ une plus-value d'EUR 55 millions sur la vente d'obligations souveraines à hauteur d'EUR 1,2 milliard au troisième trimestre à l'occasion d'un nouveau rééquilibrage d'actifs au sein du portefeuille d'investissements.

Enfin, la légère augmentation des charges opérationnelles et le recul du produit des placements ont également pénalisé le résultat net 2010.

Le résultat net du second semestre a progressé par comparaison au premier semestre, à EUR 176 millions, grâce surtout aux plus-values sur obligations mentionnées ci-dessus, alors que le premier semestre comprenait des moins-values dues à l'exercice de rééquilibrage du portefeuille de placements.

Les **charges opérationnelles** ont globalement progressé de 3% à EUR 440 millions, y compris certains coûts non récurrents de repositionnement liés à la scission de BNP Paribas Fortis et des coûts liés à la mise en œuvre du programme Solvency II. Les charges opérationnelles en non-vie ont subi l'impact de l'augmentation du nombre d'ETP nécessaire pour soutenir la nouvelle croissance de l'activité, particulièrement dans le segment Maladie. Malgré l'augmentation des charges opérationnelles, les principaux ratios de coût sont restés stables, voire en recul. Le ratio des coûts « vie » exprimé en pourcentage des fonds sous gestion a reculé de 0,41% à 0,38% grâce à une augmentation des fonds sous gestion qui a plus que compensé l'augmentation des coûts. Le ratio des coûts non-vie est resté stable à 16,5%.

Le **résultat technique** total atteint EUR 344 millions, contre EUR 459 millions en 2009 ; il a diminué tant en vie qu'en non-vie. Le résultat technique 2010 a été pénalisé par la baisse du produit des placements et par le rééquilibrage du portefeuille de placements, ainsi que par l'effet non négligeable des événements climatiques en non-vie. Le résultat technique vie s'élève à EUR 343 millions en 2010, contre EUR 385 millions en 2009, avec un produit de placements dont la baisse est partiellement compensée par un effet de volume favorable. Le résultat technique non-vie est pratiquement à l'équilibre (EUR 1 million) contre EUR 74 millions en 2009. Ce tassement s'explique par l'augmentation du nombre de sinistres entraînant une invalidité permanente, l'augmentation du coût moyen et de la fréquence des sinistres en Auto et l'effet net de graves sinistres d'origine climatique, ces derniers étant toutefois partiellement couverts par l'existence d'un traité multibranche général.

Le **ratio combiné** pour 2010 atteint 107,4 % contre 103,2% en 2009. Hors assurance contre les accidents du travail, il s'est dégradé à 104,3 %, contre 102,5 % en 2009. Comme déjà annoncé, AG Insurance a pris (et continue de prendre) des mesures volontaristes en vue d'améliorer sa performance opérationnelle. Il s'agit notamment d'augmentations tarifaires en Incendie et en Auto, ainsi qu'une révision des formules de franchise en Auto. Le ratio combiné décevant du premier semestre (107,1%) s'est maintenu au deuxième semestre, à 107,6%.

Hors assurance contre les accidents du travail, le ratio combiné pour le second semestre s'élève à 105,3 %.

Le montant des **fonds sous gestion** a progressé de 6% à EUR 48,2 milliards, ce qui conforte le leadership d'AG Insurance sur le marché avec une part de marché de 27,9%⁶.



⁶ D'après l'étude Assuralia menée à la fin 2010 ; chiffre exprimé en % de la moyenne des fonds sous gestion.

Vie

L'**encaissement** vie a atteint EUR 5,1 milliards, en recul de 4% par rapport à 2009. Quant à l'encaissement en vie individuelle, il s'élève à EUR 4,1 milliards, en recul de 4%. L'encaissement pour l'activité groupe-vie atteint EUR 1,1 milliard (-6%). L'encaissement vie du second semestre a reculé de 7% à EUR 2,5 milliards, contre EUR 2,7 milliards au premier semestre.

L'encaissement en vie individuelle s'élève à EUR 4,1 milliards, contre EUR 4,2 milliards fin 2009. Ce léger recul provient du tassement des volumes en produits d'épargne lié à la baisse des taux d'intérêt garantis, et à la décision de mener des campagnes marketing moins ciblées par comparaison à 2009. Cette baisse n'a été que partiellement compensée par l'augmentation des ventes des produits en unités de compte par le canal de BNP Paribas Fortis et de Banque de la Poste. La diminution des efforts commerciaux de promotion de l'épargne a eu pour effet un recul de 7% des encaissements, à EUR 3,2 milliards, dans le canal bancaire.

L'encaissement par le biais des courtiers a progressé de 12% à EUR 0,8 million, soutenu par le succès commercial de produits d'épargne, confirmant la tendance positive du second semestre 2009.

L'activité groupe-vie via le canal « Employee Benefits » a, quant à elle, reculé de 6% à EUR 1,1 milliard, surtout parce qu'elle englobait l'année dernière des paiements de primes uniques destinées à couvrir le sous-financement de certains contrats de groupe.

La **production nouvelle annualisée** (APE) a progressé de 6% à EUR 463 millions (contre EUR 437 millions en 2009) grâce à l'augmentation des primes des produits d'épargne et à l'amélioration des ventes de produits en unités de compte.

Les **fonds sous gestion** en vie progressent à EUR 48,2 milliards (+6%) contre EUR 45,4 milliards fin 2009, soit une progression de 3% par rapport à juin 2010. Toutes les branches ont contribué à cette croissance par le biais de nouvelles affaires et d'une diminution des renoncations. Les fonds sous gestion de l'activité non-« unit-linked » ont progressé de 7%, à EUR 41,5 milliards, grâce à l'activité d'épargne tant dans le canal bancaire que par le biais de courtiers. Les fonds sous gestion liés aux produits en unités de compte ont augmenté de 2% grâce à l'évolution favorable de la valeur des unités et à de nouvelles affaires en provenance de nouvelles tranches structurées en unités de

compte. Par rapport à décembre 2009, les fonds sous gestion, tant dans les branches Employee Benefits que vie individuelle, ont progressé de 6%, à EUR 12,0 milliards et EUR 36,2 milliards respectivement.

Le **bénéfice net** 2010 atteint EUR 252 millions, en recul par rapport aux EUR 316 millions de 2009 (-20%). Le résultat technique et la marge d'exploitation se sont bien maintenus par rapport à l'exercice précédent, à EUR 343 millions et EUR 300 millions respectivement. Le recul du résultat net s'explique par la baisse des produits d'investissement (effet négatif d'EUR 46 millions) et par l'augmentation des participations ne donnant pas le contrôle à EUR 87 millions (contre EUR 56 millions en 2009). La restructuration du portefeuille d'investissements s'est traduite par une plus-value nette d'EUR 27 millions. En outre, l'activité vie d'AG Insurance avait bénéficié de la récupération non récurrente d'un montant de précompte mobilier d'EUR 86 millions au premier semestre 2009, partiellement neutralisée par l'incidence générale négative des marchés financiers.

Non-vie

Le montant des **primes brutes émises** en 2010 a progressé de 5% par rapport à 2009 et atteint EUR 1.591 millions. Toutes les lignes de produits progressent, et tout particulièrement Automobile et Maladie. L'effet positif des augmentations tarifaires appliquées en Incendie et en Automobile représente 2% de la croissance totale, le solde provenant de la progression en volume. Le tarif des polices Auto RC et dégâts matériels a progressé de 4,5%. Sur la base des données à fin 2010, la part de marché non-vie a crû à 15,4%, dépassant la croissance générale du marché dans l'ensemble des grandes lignes de produits⁷.

Les primes émises brutes par le canal des courtiers ont progressé à EUR 1,124 millions, soit de 5% par rapport à 2009. L'encaissement de la clientèle PME et entreprises progresse de 4% à EUR 585 millions, contre 5% à EUR 539 millions pour l'assurance des particuliers. Le montant des primes brutes émises par le biais du canal bancaire atteint EUR 212 millions, en progression de 4% par rapport à 2009. Les primes en assurance maladie, distribuée par le canal Employee Benefits, ont progressé de 8% par rapport à 2009, atteignant EUR 255 millions grâce à la souscription d'affaires nouvelles dans le segment des assurances maladie de groupe et des plans sectoriels.

◆◆◆

⁷ D'après l'étude de marché d'Assuralia à fin 2010.

Les primes brutes émises au deuxième semestre ont reculé à EUR 0,7 milliard contre EUR 0,9 milliard au premier semestre (-3%), essentiellement par suite d'effets saisonniers, particulièrement dans les branches accidents du travail et PME au second semestre.

Le **résultat technique** s'établit à EUR 1 million (contre EUR 73 millions en 2009). Tout comme les activités vie, les activités non-vie ont souffert d'un recul des produits de placement. Comme indiqué plus haut, plusieurs événements climatiques tels que des conditions hivernales particulièrement rigoureuses en début et en fin d'année, des tempêtes d'été et des inondations en automne ont généré un montant de sinistres avant impôts d'EUR 50 millions après intervention du traité de réassurance multibranche général (EUR 25 millions après impôts et participations ne donnant pas le contrôle). En outre, un nombre croissant de sinistres importants, l'augmentation des coûts et de la fréquence des sinistres Auto ainsi que le nombre croissant de sinistres entraînant une invalidité permanente dans le secteur des accidents du travail pèsent sur le résultat technique. À fin 2010, la **marge opérationnelle** a suivi la même évolution et atteint un montant négatif d'EUR 0,9 million alors qu'elle était positive d'EUR 63,9 millions en 2009.

Le **ratio combiné**, après prise en compte des accidents du travail, atteint 107,4% contre 103,2% en 2009. Hors assurance contre les accidents du travail, le ratio combiné passe à 104,3 % en 2010 contre 102,5 % l'an dernier. Au second semestre, le ratio combiné a augmenté à 107,7%, contre 107,1% au premier semestre et 100,8% au second semestre 2009. Cette évolution est entièrement due au niveau exceptionnellement élevé des événements d'origine climatique en 2010. Comme déjà annoncé, plusieurs mesures de redressement ont été mises en œuvre depuis le début 2010 dans l'ensemble des branches ; elles devraient avoir une incidence positive supplémentaire dès 2011.

Le **bénéfice net** s'élève à EUR 11,3 millions en 2010, contre EUR 50,3 millions en 2009. L'écart négatif s'explique principalement par les très mauvaises conditions météorologiques, par la multiplication des sinistres entraînant une invalidité permanente en accidents du travail, par l'augmentation du coût moyen et la fréquence accrue des sinistres Auto, et enfin par le recul des rendements (effet négatif d'EUR 7 millions). Cet effet négatif a été partiellement compensé par un traité de réassurance multibranche général ainsi que par une excellente performance en Maladie. Enfin, l'activité non-vie d'AG Insurance a bénéficié d'un remboursement non récurrent de précompte mobilier d'EUR 8 millions au premier semestre.

Royaume-Uni

Compte de résultat – Vie

Royaume-Uni - Vie - en EUR millions	2010	2009	Écart	2 ^e S 2010	2 ^e S 2009	1 ^{er} S 2010
Primes brutes émises	27,5	9,9	*	16,3	6,8	11,2
Contrats de placement sans élément de participation discrétionnaire			*			
Encaissement brut en vie	27,5	9,9	*	16,3	6,8	11,2
Charges opérationnelles	- 30,6	- 20,0	53%	- 19,3	- 10,2	- 11,3
Résultat technique	- 13,4	- 9,0	48%	- 10,2	- 3,8	- 3,2
Plus-values affectées			*			
Marge opérationnelle	- 13,4	- 9,0	48%	- 10,2	- 3,8	- 3,2
Autres charges et produits non affectés	1,5	0,9	50%	0,7	0,5	0,8
Bénéfice avant impôts	- 11,9	- 8,1	47%	- 9,5	- 3,3	- 2,4
Charges d'impôts sur le résultat	3,3	2,2	51%	2,6	0,9	0,7
Bénéfice net revenant aux participations ne donnant pas le contrôle			*			
Bénéfice net revenant aux actionnaires	- 8,6	- 5,9	45%	- 6,9	- 2,4	- 1,7

Compte de résultat – Non-vie

Royaume-Uni - Non-vie - en EUR millions	2010	2009	Écart	2 ^e S 2010	2 ^e S 2009	1 ^{er} S 2010
Encaissement brut en non-vie	1.179,3	903,3	31%	641,0	454,2	538,3
Charges opérationnelles	- 93,0	- 75,5	23%	- 47,5	- 35,1	- 45,5
Résultat technique	- 43,1	- 18,0	*	- 39,6	- 23,3	- 3,5
Plus-values affectées	2,9	9,9	- 71%	0,8	0,8	2,1
Marge opérationnelle	- 40,2	- 8,1	*	- 38,8	- 22,5	- 1,4
Autres charges et produits non affectés	2,7	15,0	- 82%	0,3	5,4	2,4
Bénéfice avant impôts	- 37,5	6,9	*	- 38,5	- 17,1	1,0
Charges d'impôts sur le résultat	10,2	- 2,2	*	10,5	4,5	- 0,3
Bénéfice net revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	- 6,6	- 0,5	*	- 5,2	- 0,5	- 1,4
Bénéfice net revenant aux actionnaires	- 20,7	5,2	*	- 22,8	- 12,1	2,1

Compte de résultat - Autres assurances

Royaume-Uni - en EUR millions	2010	2009	Écart	2 ^e S 2010	2 ^e S 2009	1 ^{er} S 2010
Commissions	138,2	111,2	24%	78,8	57,2	59,4
Autres produits	42,1	0,4	*	39,8	- 0,1	2,3
Frais de personnel	- 64,7	- 43,9	47%	- 40,5	- 22,2	- 24,2
Autres charges	- 95,1	- 47,1	*	- 68,6	- 24,1	- 26,5
Bénéfice avant impôts	20,5	20,6	0%	9,5	10,8	11,0
Charges d'impôts sur le résultat	- 8,0	- 6,2	30%	- 4,9	- 3,4	- 3,1
Bénéfice net revenant aux participations ne donnant pas le contrôle			*			
Bénéfice net revenant aux actionnaires	12,5	14,4	- 13%	4,6	7,4	7,9

Compte de résultat

Royaume-Uni - en EUR millions	2010	2009	Écart	2 ^e S 2010	2 ^e S 2009	1 ^{er} S 2010
Encaissement brut	1.206,8	913,2	32%	657,3	461,0	549,5
Charges opérationnelles	- 123,6	- 95,5	29%	- 66,8	- 45,3	- 56,8
Bénéfice net revenant aux actionnaires	- 16,8	13,7	*	- 25,1	- 7,1	8,3

- **Encaissement record d'EUR 1.207 millions en 2010 (contre EUR 913 millions en 2009 ; +32%)**
- **Perte nette après participations ne donnant pas le contrôle d'EUR 16,8 millions (contre un bénéfice net d'EUR 13,7 millions en 2009)**
 - ◆ Forte incidence d'événements climatiques, entraînant une charge nette exceptionnelle d'EUR 49 millions
 - ◆ Le résultat net en vie pénalisé par une réduction de valeur non récurrente d'EUR 5 millions
- **Ratio combiné de 109,5% (contre 108,1% en 2009)**
 - ◆ Ratio combiné en multirisque habitation grevé par l'ampleur des sinistres liés aux conditions météorologiques (EUR 49 millions après impôts)
 - ◆ Ratio combiné Auto de 106,2% (soit une amélioration de 5,5% par rapport à 2009)
- **Lancement réussi du partenariat avec Tesco Bank**
 - ◆ Plus de 200.000 polices ont déjà été transférées à Tesco Underwriting depuis son lancement mi-octobre
- **Forte croissance en Retail grâce à l'acquisition de Kwik Fit Insurance Services**
 - ◆ Intégration en bonne voie
 - ◆ Contribution nette positive d'EUR 3,5 millions au résultat après frais (non-récurrents) d'acquisition

L'**encaissement** 2010 progresse de 32% à EUR 1.207 millions, grâce à une forte croissance des segments d'assurance non-vie des particuliers (+29%) et des entreprises (+38%) au Royaume-Uni. L'effet de change sur l'encaissement, par rapport à 2009, s'élève à EUR 45 millions ou 4% de l'encaissement. Le revenu total du secteur Autres assurances s'élève à EUR 180 millions, soit une augmentation de plus de 60% par rapport à 2009, essentiellement imputable à l'acquisition de Kwik Fit Insurance Services, mi-2010

La **performance opérationnelle** a souffert des conditions météorologiques particulièrement rudes et inhabituelles en début et en fin d'exercice, ce qui a eu pour effet d'augmenter le ratio combiné par rapport à 2009. Le mauvais temps a causé une charge exceptionnelle d'EUR 49 millions représentant essentiellement les coûts de sinistres en dégâts des eaux. En conséquence, le **ratio combiné** non-vie pour 2010 s'est dégradé à 109,5%, contre 108,1% fin 2009 et 106,5% fin juin 2010. Le ratio combiné en multirisque habitation suit le même chemin, passant de 99,2% fin 2009 à 115,6% en 2010, pour un ratio de perte de l'exercice qui progresse de 64,4% à 78,1%. En revanche, le ratio combiné Auto pour 2010 s'est amélioré à 106,2%, contre 111,7% fin 2009, un chiffre bien inférieur à la moyenne sectorielle de 122%⁸.

La **perte nette après participations ne donnant pas le contrôle** 2010 s'établit à EUR 16,8 millions, contre un bénéfice net d'EUR 13,7 millions en 2009. Toutefois, si l'on exclut l'incidence des coûts relatifs aux sinistres d'origine

◆◆◆

⁸ Moyenne du secteur, 2009.

météorologique déjà cités, le résultat net en non-vie s'est sensiblement amélioré par rapport à 2009, grâce à l'amélioration généralisée de la performance opérationnelle de ce segment, à l'excellent rendement de l'activité Retail et à la contribution positive des branches d'assurance non-vie des particuliers et des entreprises. Outre les coûts liés aux conditions météorologiques (EUR 49 millions), le résultat net non-vie intègre également les frais de lancement du nouveau partenariat avec Tesco (EUR 4 millions), les coûts d'acquisition relatifs à Kwik Fit Insurance Services (EUR 5 millions) et le recul du produit des placements (EUR 6 millions). Quant à l'activité vie, elle a été pénalisée par une réduction de valeur non récurrente d'EUR 6 millions (avant impôts).

Vie

Au Royaume-Uni, l'assurance prévoyance lancée en juillet 2008 continue de progresser régulièrement, puisqu'elle enregistre un **encaissement brut** d'EUR 28 millions en 2010, en net progrès par rapport à l'exercice précédent (EUR 10 millions). Ageas a réalisé son objectif 2010, à savoir mettre ses produits de prévoyance à la disposition de l'ensemble du marché IFA, où il détient désormais une part de marché de 6,4%. La société assure désormais plus de 120.000 clients, soit une progression de 90% par rapport à 2009.

Malheureusement, le résultat net a souffert d'une réduction de valeur d'EUR 6 millions sur une créance (EUR 5 millions après impôts). Dès lors, le **résultat net en vie** pour l'exercice est négatif (d'EUR 8,6 millions), contre un résultat net négatif d'EUR 5,9 millions en 2009.

Non-vie

Le total des **primes brutes émises** en 2010 a progressé de 31% à EUR 1.179 millions, un record alimenté par le développement soutenu des portefeuilles d'assurance des particuliers (+29%) et des entreprises (+42%).

Dans le segment de l'assurance des particuliers, l'assurance automobile privée représente un encaissement d'EUR 599 millions, en progression de 29% par rapport à 2009 grâce aux augmentations tarifaires et à l'inclusion de l'encaissement de Tesco Underwriting (EUR 101 millions). En outre, les portefeuilles d'assurance habitation et voyage poursuivent leur croissance à EUR 295 millions (+26%) et à EUR 67 millions (+ 23%), ce qui dénote l'élargissement des relations existantes sur le marché de l'assurance habitation et des partenariats en assurance voyage. L'encaissement pour les assurances aux entreprises atteint EUR 191 millions (+38% par rapport à 2009). Cette croissance rapide est le fruit d'une mise en œuvre systématique de la stratégie visant à étoffer la gamme de produits et les capacités dans le segment des PME et à s'adapter le mieux possible aux besoins des courtiers.

La performance non-vie a été marquée par un début d'année et une fin d'année difficiles, produisant un **résultat net après participations ne donnant pas le contrôle** négatif d'EUR 20,7 millions, alors qu'il était positif d'EUR 5,2 millions en 2009.

L'écart négatif par rapport à l'exercice précédent s'explique par des événements météorologiques qui ont pesé sur le bénéfice de l'ensemble des assureurs britanniques. Pour Ageas, ces coûts se sont élevés en 2010 à EUR 48,9 millions, à savoir le montant cumulé des coûts des événements météorologiques de janvier (EUR 9,4 millions) et de décembre (EUR 39,5 millions). En outre, le résultat net a subi l'effet de la baisse des plus-values réalisées et du recul du produit des placements (EUR 8,4 millions). De plus, les frais de démarrage de la nouvelle coentreprise avec Tesco Bank s'établissent à EUR 3,6 millions pour l'exercice.

Le **ratio combiné non-vie** à fin 2010 atteint 109,5%, contre 108,1% fin 2009. Ce ratio s'est dégradé principalement à cause des très mauvaises conditions hivernales. On note une meilleure performance du portefeuille d'assurance automobile privée, où le ratio combiné s'est établi à 106,2% (contre 111,7% fin 2009) suite aux mesures correctrices prises. En 2011 également, l'activité au Royaume-Uni maintient le cap en calquant son approche tarifaire sur les risques sous-jacents, et en augmentant les primes si nécessaire.

Le lancement de Tesco Underwriting, la coentreprise entre Tesco Bank (49,9%) et Ageas (50,1%), a eu lieu en octobre 2010. Fin décembre, 220.000 polices avaient déjà été transférées, correspondant à un encaissement total d'EUR 101 millions. Cette coentreprise spécialisée en assurance Automobile et Prévoyance devrait procurer une couverture d'assurance à plus de 1,5 million de clients ; le nombre de véhicules assurés par Ageas devrait progresser à environ 2,7 millions. Ageas vise désormais à consolider sa position de 2^e assureur automobile au Royaume-Uni.

Autres Assurances

Les activités du secteur Autres assurances au Royaume-Uni, qui comprend les activités retail, RIAS, Kwik Fit Insurance Services (KFIS) et Ageas Insurance Solutions, se sont bien maintenues malgré la concurrence élevée, avec une progression d'EUR 180 millions du total des **commissions** (+62%). Cette augmentation s'explique essentiellement par l'intégration et la consolidation de Kwik Fit Insurance Services (KFIS), qui représente EUR 47,3 millions de revenus mais également par l'excellente fidélisation de la clientèle, les revenus connexes et la croissance des revenus des coentreprises.

L'acquisition de KFIS en juillet 2010 est une étape majeure de notre stratégie multicanaux au Royaume-Uni, dans une optique de diversification. Avec cette acquisition, le portefeuille du groupe s'est étoffé de 600.000 clients et de 1,2 million de polices, ainsi que d'une marque particulièrement porteuse. Elle consolide la position d'Ageas en tant que 4^e opérateur britannique d'assurance aux particuliers au Royaume-Uni.

Le **bénéfice net** s'élève à EUR 12,5 millions, en recul d'EUR 1,6 million par rapport à 2009, essentiellement à cause des coûts d'acquisition non récurrents relatifs à Kwik Fit Insurance Services (EUR 5 millions).

Kwik Fit Insurance Services a contribué au bénéfice net à hauteur d'EUR 3,5 millions depuis son intégration au périmètre de consolidation en août 2010, après amortissement des immobilisations incorporelles à hauteur d'EUR 2,9 millions et avant les frais d'acquisition non récurrents mentionnés ci-dessus.

Europe continentale

Compte de résultat – Vie						
<i>Europe continentale - Vie - en EUR millions</i>	2010	2009	Écart	2^e S 2010	2^e S 2009	1^{er} S 2010
Primes brutes émises	1.748,3	1.601,2	9%	641,6	809,6	1.106,7
Contrats de placement sans élément de participation discrétionnaire	1.741,4	2.104,7	- 17%	867,6	1.249,0	873,8
Encaissement brut en vie	3.489,7	3.705,9	- 6%	1.509,2	2.058,6	1.980,5
Charges opérationnelles	- 124,6	- 128,9	- 3%	- 63,0	- 65,6	- 61,6
Résultat technique	129,0	85,0	52%	89,8	39,3	39,2
Plus-values affectées		0,4	- 66%	- 2,9	0,1	2,9
Marge opérationnelle	129,0	85,4	51%	86,9	39,4	42,1
Autres charges et produits non affectés	20,3	19,9	1%	8,5	15,1	11,8
Bénéfice avant impôts	149,3	105,3	42%	95,4	54,5	53,9
Charges d'impôts sur le résultat	- 45,6	- 33,3	37%	- 25,9	- 15,9	- 19,7
Bénéfice net revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	55,5	44,7	24%	36,0	23,8	19,5
Bénéfice net revenant aux actionnaires	48,2	27,3	76%	33,5	14,8	14,7

Compte de résultat – Non-vie						
<i>Europe continentale - Non-vie - en EUR millions</i>	2010	2009	Écart	2^e S 2010	2^e S 2009	1^{er} S 2010
Encaissement brut en non-vie	443,5	235,4	88%	214,6	107,5	228,9
Charges opérationnelles	- 81,7	- 45,5	80%	- 45,3	- 22,7	- 36,4
Résultat technique	5,8	22,4	- 74%	- 1,2	13,3	7,0
Plus-values affectées	1,6		*	0,1		1,5
Marge opérationnelle	7,4	22,4	- 67%	- 1,1	13,3	8,5
Autres charges et produits non affectés	0,5	- 0,4	*	1,7	0,1	- 1,2
Bénéfice avant impôts	7,9	22,0	- 64%	0,6	13,4	7,3
Charges d'impôts sur le résultat	- 3,2	- 6,8	- 52%	- 0,7	- 4,2	- 2,5
Bénéfice net revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	1,8	8,2	- 78%	- 0,5	4,7	2,3
Bénéfice net revenant aux actionnaires	2,9	7,0	- 59%	0,4	4,5	2,5

Compte de résultat						
<i>Europe continentale - en EUR millions</i>	2010	2009	Écart	2^e S 2010	2^e S 2009	1^{er} S 2010
Encaissement brut	3.933,2	3.941,3	- 0%	1.723,8	2.166,1	2.209,4
Charges opérationnelles	- 206,3	- 174,4	18%	- 108,3	- 88,3	- 98,0
Bénéfice net revenant aux actionnaires	51,1	34,3	49%	33,9	19,3	17,2

■ **Encaissement pratiquement inchangé à EUR 3,9 milliards**

- ◆ L'encaissement vie s'établit à EUR 3,5 milliards, soit -6% par rapport à 2009
- ◆ Les primes brutes émises en non-vie atteignent EUR 444 millions (+88%)

■ **Bénéfice net après participations ne donnant pas le contrôle d'EUR 51 millions (contre EUR 34 millions en 2009)**

- ◆ Le bénéfice net après participations ne donnant pas le contrôle du second semestre 2010 atteint EUR 34 millions

■ **Poursuite de la restructuration et de l'expansion sélective du portefeuille d'assurances**

- ◆ Clôture de la vente des activités non-vie au Luxembourg à La Bâloise en janvier 2010
- ◆ Vente des activités d'assurance vie et pension en Turquie à BNP Paribas Assurance
- ◆ Vente des activités vie ukrainiennes à Horizon Capital
- ◆ Pénétration sur le marché turc de l'assurance non-vie avec l'acquisition d'une participation de 31% dans Aksigorta

Poursuivant l'élan du second semestre 2009, le secteur Europe continentale a continué de réaligner son portefeuille d'assurance d'après les critères stratégiques définis et annoncés en septembre 2009, tout en prenant en compte l'évolution du contexte économique. C'est ainsi qu'en 2010, Ageas a désinvesti de ses activités d'assurance vie et pension en Turquie, de ses activités vie en Ukraine et de ses activités non-vie au Luxembourg.

Simultanément, le secteur Europe continentale s'est attaché à renforcer son portefeuille conformément à la stratégie définie, sur la base d'investissements sélectifs dans des domaines de croissance correspondant aux critères d'investissement d'Ageas. En l'occurrence, Ageas a annoncé, le 18 février 2011, avoir conclu un partenariat à long terme avec Sabanci Holding par le biais de l'acquisition d'une participation de 31% dans Aksigorta, le 4^e assureur non-vie de Turquie. Avec ce partenariat, Ageas prend pied sur le marché de l'assurance non-vie en Turquie, un marché émergent particulièrement prometteur où il entend apporter ses compétences en partenariats et son expertise de la bancassurance.

L'**encaissement brut annuel total** atteint EUR 3,9 milliards, soit un niveau analogue à celui de 2009. Le Luxembourg (EUR 1,3 milliard) et la France (EUR 0,4 milliard) ont tous deux bénéficié du retour de la confiance, avec une reprise de l'encaissement vie de 15% et 12% respectivement. L'activité au Portugal (la plus importante du secteur Europe continentale) a subi un recul de l'encaissement de 18% à EUR 2,0 milliards. C'est au deuxième semestre, en particulier, que l'encaissement est nettement retombé, frappé par le recul des volumes dans le segment des produits en unités de compte. Il est à noter que l'année 2009 avait connu un niveau d'encaissement élevé dans le segment des produits en unités de compte par rapport aux années précédentes.

En Italie, la coentreprise avec BNP Paribas Assurance et UBI Banca a démarré en janvier 2010 ; elle a apporté EUR 213 millions d'encaissement au secteur Europe continentale.

L'encaissement du deuxième semestre s'est élevé à EUR 1,7 milliard, soit un recul de 22% par rapport au niveau du premier semestre. Cette évolution provient surtout du recul de l'encaissement, particulièrement au Portugal et en France, causé par le tassement des souscriptions et les difficultés sur les marchés financiers.

Les **charges opérationnelles** s'élèvent à EUR 206 millions (+18%), sous l'effet de la consolidation des activités italiennes depuis le début de l'année. En excluant les coûts relatifs à l'Italie, ceux liés aux activités cédées et la provision relative au plan de mise à la retraite anticipée, les charges opérationnelles n'auraient augmenté que de 1,6%.

Le **bénéfice net après participations ne donnant pas le contrôle** s'élève à EUR 51 millions contre EUR 34 millions en 2009. Ce résultat s'explique essentiellement grâce à l'amélioration de la performance du second semestre sous l'effet d'une forte activité de souscription et de la restructuration du portefeuille d'assurance.

Le bénéfice net après participations ne donnant pas le contrôle pour le second semestre s'élève à EUR 34 millions contre EUR 17 millions pour le premier semestre, ce dernier chiffre ayant été pénalisé par l'augmentation des passifs au Portugal.

Vie

L'**encaissement brut vie** a diminué de 6% à EUR 3,5 milliards : la reprise sensible du chiffre d'affaires observée au premier semestre 2010 en France et au Luxembourg a quelque peu ralenti au second semestre, sans parvenir à compenser le recul de l'encaissement au Portugal.

Même si l'encaissement y a reculé de 20% par rapport à 2009, le Portugal reste, avec EUR 1,7 milliard, le premier opérateur en assurance vie au sein du secteur Europe continentale. Le recul de l'encaissement, particulièrement au second semestre, s'explique par différents facteurs, dont le climat économique incertain, qui retient de nombreux clients d'investir en produits en unités de compte.

Au Luxembourg, l'encaissement s'élève à EUR 1,3 milliard, en progrès de 17% par rapport à 2009. Cela s'explique par l'intérêt des investisseurs pour les produits en unités de compte proposés en LPS et pour les produits à taux garantis récemment lancés.

En France, l'encaissement a atteint EUR 375 millions, soit une progression de 12%. La croissance résulte de l'excellente performance du réseau de courtiers qui, en induisant une augmentation supérieure à 50% de l'encaissement, compense largement la perte de l'activité précédemment réalisée via les agences BNP Paribas.

Au sein du secteur Europe continentale, et particulièrement au Luxembourg, l'activité en unités de compte reste la gamme de produits majeure, avec un niveau d'encaissement d'EUR 1,8 milliard. L'encaissement en produits d'épargne traditionnels a progressé de 13% l'an dernier, à EUR 1,3 milliard, grâce à l'intérêt de la clientèle pour les produits d'épargne comportant un élément de garantie, le solde se répartissant en produits d'assurance-vie traditionnels et d'assurance groupe.

Les **fonds sous gestion** ont progressé à EUR 23 milliards, soit +7% par rapport à fin 2009. Le Luxembourg et le Portugal, où sont gérés près de 85% des fonds sous gestion du secteur Europe continentale, ont progressé respectivement de 16% et de 4%. Cette augmentation s'explique par l'amélioration des encaissements, partiellement compensée par les rachats et les échéances de contrats. Le niveau des rachats est resté semblable à celui de 2009.

La **marge opérationnelle** est en hausse d'EUR 85 millions en 2009 à EUR 129 millions en 2010. L'amélioration s'explique par l'amélioration de la marge de placement en produits d'épargne, une excellente performance technique dans les activités traditionnelles et la maîtrise des dépenses.

Les **coûts opérationnels** ont reculé de 3% sous l'effet de la restructuration du portefeuille d'assurance vie, à savoir l'abandon des activités en Russie, et le désinvestissement de l'activité vie en Ukraine et en Turquie au second semestre.

Le **bénéfice net après participations ne donnant pas le contrôle** atteint EUR 48 millions (contre EUR 27 millions en 2009), sous l'effet de l'amélioration de la marge opérationnelle et de l'effet positif de la restructuration du portefeuille d'assurance. L'activité au Portugal reste la principale source bénéficiaire de l'activité vie, portée surtout par l'activité risqué traditionnelle, malgré le contexte économique difficile.

Non-vie

Suite à la vente de l'activité non-vie au Luxembourg, en janvier 2010, les activités d'assurance dommages du secteur Europe continentale se concentrent au Portugal et en Italie. Début 2011, le cadre de l'activité non-vie a été élargi à la Turquie avec l'acquisition de la participation de 31% dans Aksigorta, le 4^e assureur non-vie du pays. La concrétisation de cette transaction (et la consolidation) est attendue pour le deuxième trimestre 2011.

Le montant des **primes brutes émises** s'élève à EUR 444 millions contre EUR 235 millions en 2009. Cette augmentation s'explique presque entièrement par l'inclusion des activités non-vie en Italie depuis le début 2010. Au Portugal, grâce aux efforts de l'ensemble des canaux de distribution, l'encaissement a progressé de quelque 8% par rapport à 2009, soit une performance nettement supérieure au marché. L'assurance maladie, distribuée sous la très réputée marque Médis, est le contributeur n°1 devant la branche Incendie.

L'Italie a apporté un volume de primes brutes émises d'EUR 213 millions, soit une progression notable (+2%) dans un marché en déclin. L'activité Auto, avec 41% du total des primes brutes émises, représente l'activité principale. La croissance provient cependant des autres activités, telles que l'immobilier privé, l'assurance maladie et la protection contre les défaillances de crédit. Ces activités, vendues par le réseau UBI Banca, ont progressé de 31% en 2010.

La **marge opérationnelle** s'élevait à EUR 7 millions (contre EUR 22 millions en 2009). Malgré un excellent niveau du ratio combiné à 96%, les activités au Portugal ont souffert de l'augmentation des sinistres en Incendie, dus aux sinistres d'origine météorologique, particulièrement au second semestre. Elles ont également été affectées par une provision liées à un programme de mise à la retraite anticipée. En outre, l'activité d'assurance en Italie a subi des sinistres Auto particulièrement dans le sud du pays. Dès le troisième trimestre 2010, d'importantes mesures de redressement étaient mises en place, qui portent déjà leurs fruits en fin d'année, avec une amélioration de la sinistralité RC Auto.

Le **ratio combiné** à fin 2010 s'établit à 101,5 % contre 90,3% en 2009.

Les **charges opérationnelles** ont progressé à EUR 82 millions (+80% par rapport à 2009), depuis la consolidation de l'Italie. En outre, les coûts opérationnels ont été impactés par la provision pour mise à la retraite anticipée au Portugal.

Le **bénéfice net après participations ne donnant pas le contrôle** a reculé d'EUR 7 millions en 2009 à EUR 3 millions en 2010, suite à un recul de la performance au Portugal et en Italie.

Asie

Compte de résultat – Vie

Asie- Vie - en EUR millions	2010	2009	Écart	2 ^e S 2010	2 ^e S 2009	1 ^{er} S 2010
Primes brutes émises	232,9	214,7	9%	126,8	111,6	106,1
Contrats de placement sans élément de participation discrétionnaire	102,1	82,1	24%	57,7	44,4	44,4
Encaissement brut en vie	335,0	296,8	13%	184,5	156,0	150,5
Charges opérationnelles	- 37,7	- 32,1	18%	- 19,3	- 13,3	- 18,4
Résultat technique	8,7	11,6	- 25%	- 2,4	6,6	11,1
Plus-values affectées	40,9	4,4	*	6,9	4,1	34,0
Marge opérationnelle	49,6	16,0	*	4,5	10,7	45,1
Autres charges et produits non affectés	- 8,1	- 9,4	- 13%	- 5,1	- 4,6	- 3,0
Bénéfice avant impôts, entités consolidées	41,5	6,6	*	- 0,6	6,1	42,1
Bénéfice avant impôts, entreprises associées	45,1	73,8	- 39%	24,8	49,2	20,3
Charges d'impôts sur le résultat	- 1,6	- 2,1	- 25%	- 1,4	- 1,1	- 0,2
Bénéfice net revenant aux participations ne donnant pas le contrôle			*			
Bénéfice net revenant aux actionnaires	85,0	78,3	9%	22,8	54,2	62,2

Compte de résultat – Non-vie

Asie - Non-vie - en EUR millions	2010	2009	Écart	2 ^e S 2010	2 ^e S 2009	1 ^{er} S 2010
Encaissement brut en non-vie	-	-	*	-	-	-
Charges opérationnelles	-	-	*	-	-	-
Résultat technique	-	-	*	-	-	-
Plus-values affectées	-	-	*	-	-	-
Marge opérationnelle	-	-	*	-	-	-
Autres charges et produits non affectés	-	-	*	-	-	-
Bénéfice avant impôts, entités consolidées	-	-	*	-	-	-
Bénéfice avant impôts, entreprises associées	8,5	12,3	- 31%	3,6	7,2	4,9
Charges d'impôts sur le résultat	-	-	*	-	-	-
Bénéfice net revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	*	-	-	-
Bénéfice net revenant aux actionnaires	8,5	12,3	- 31%	3,6	7,2	4,9

Compte de résultat

Asie - en EUR millions	2010	2009	Écart	2 ^e S 2010	2 ^e S 2009	1 ^{er} S 2010
Encaissement brut	335,0	296,8	13%	184,5	156,0	150,5
Charges opérationnelles	- 37,7	- 32,1	18%	- 19,3	- 13,3	- 18,4
Bénéfice net revenant aux actionnaires	93,5	90,6	3%	26,4	61,4	67,1

■ **Encaissement à EUR 6,1 milliards, en progression de 50% (contre EUR 4,1 milliards en 2009)**

- ◆ L'encaissement brut vie progresse de 51% à EUR 5,6 milliards
- ◆ Le montant des primes brutes émises en non-vie progresse de 35% à EUR 0,5 milliard

■ **Bénéfice net d'EUR 94 millions (contre EUR 91 millions en 2009)**

- ◆ Bénéfice net vie après participations ne donnant pas le contrôle d'EUR 85 millions (+9%)
- ◆ Bénéfice net non-vie après participations ne donnant pas le contrôle en recul à EUR 9 millions

■ **Ratio combiné de 95,4% (contre 96,7% en 2009)**

L'**encaissement brut** total pour 2010, y compris les partenariats non consolidés pris en compte à 100 %, s'élève à EUR 6,1 milliards, soit une forte progression commerciale (+50% par rapport à 2009). L'encaissement provenant des partenariats non consolidés à 100% en 2010 progresse à EUR 5,8 milliards. La croissance a été réalisée de manière uniforme sur l'ensemble de la région, tant en vie qu'en non-vie. L'encaissement au deuxième semestre de l'exercice a progressé de 40% par rapport au 2^e semestre 2009, mais reculé de 19% par rapport au premier semestre, qui est traditionnellement marqué par un premier trimestre très actif et qui a été exceptionnellement alimenté par un encaissement élevé en Chine et en Malaisie, suite à plusieurs campagnes très efficaces de vente de polices à prime unique.

Le **bénéfice net après participations ne donnant pas le contrôle** s'élève à EUR 94 millions en 2010 contre EUR 91 millions en 2009 (+3%). Le bénéfice net 2009 comprend un résultat exceptionnel d'EUR 32 millions dû à la reprise d'une réserve en Malaisie. Le bénéfice net 2010 comprend également certains éléments non récurrents importants : une plus-value nette d'EUR 35 millions liée à la vente du Fortis Centre à Hong Kong au premier semestre de l'exercice et une incidence négative d'EUR 10 millions due au renforcement des réserves à Hong Kong suite à la baisse des taux d'intérêt au deuxième semestre. Hors ces éléments non récurrents, le résultat sous-jacent s'est fortement développé, en progression de 15% par rapport à l'exercice précédent. En outre, les pertes de valeur d'EUR 14 millions en Chine, liées au recul des marchés d'actions, ont encore pesé sur un résultat technique sous-jacent généralement sain.

Vie

L'**encaissement brut** total en vie, y compris les partenariats non consolidés pris en compte à 100%, s'élève à EUR 5,6 milliards, en progression de 51% par rapport à l'an dernier et après effet de change positif de 11%. L'encaissement brut total du second semestre 2010 s'élève à EUR 2,5 milliards, soit +39% par rapport au 2^e semestre 2009 mais -20% par rapport au 1^{er} semestre. Le premier trimestre de l'exercice est traditionnellement le plus actif et le premier semestre a été

alimenté, exceptionnellement, par un encaissement élevé en Chine et en Malaisie, suite à plusieurs campagnes très efficaces de vente de polices à prime unique. Par ailleurs, d'importants changements dans la réglementation relative à l'activité chinoise de bancassurance et au marché des produits en unités de compte en Inde ont ralenti la croissance générale sur ces deux marchés au 4^e trimestre de l'exercice.

L'encaissement brut des activités consolidées à **Hong Kong** s'élève à EUR 335 millions, soit 13% de plus que durant la même période de 2009 (+8% à change constant). Le volume de nouvelles affaires (APE) a fortement progressé (+23%) à EUR 66 millions, sous l'impulsion du canal des agents et grâce à un retour à une meilleure productivité.

L'encaissement brut des **partenariats non consolidés** a connu une croissance impressionnante à EUR 5,2 milliards, en progression de 55% par rapport à 2009 (43% hors effet de change). Toutes les entités ont contribué à cette forte croissance à la fois de l'encaissement brut et des affaires nouvelles.

L'expansion de la capacité de distribution et l'innovation produits se poursuivent de manière ininterrompue, et alimentent la croissance en **Chine**. Les produits à prime unique distribués par le canal bancaire et la gamme de produits à prime ordinaire par le biais du canal des agents ont propulsé l'encaissement brut à EUR 3,7 milliards (+55%). La contribution des nouvelles affaires à prime unique représente EUR 1,7 milliard (+ 49%) tandis que les nouvelles affaires à primes périodiques progressent de 35% à EUR 763 millions. La croissance de l'encaissement au deuxième semestre de l'exercice s'est ralentie par rapport au premier semestre faute de campagne de promotion de polices à prime unique dans le canal bancaire et suite aux changements imposés par les autorités en charge de la supervision bancaire. La forte croissance de la distribution par les agents s'est poursuivie : +61% par rapport à l'exercice précédent, grâce à l'expansion du réseau commercial. Depuis novembre, la part de marché de la société, exprimée en encaissement brut, a progressé de plus de 10% à 3,1%.

Durant la première année suivant l'augmentation de la participation de KASIKORNBANK dans Muang Thai, la coentreprise d'Ageas en **Thaïlande**, la société a vu son niveau d'encaissement bondir de 57% par rapport à l'exercice précédent, à EUR 714 millions. Les produits à prime unique représentent EUR 121 millions (+ 93%) tandis que les nouvelles affaires en contrats à primes périodiques s'élèvent à EUR 198 millions (+49%). Les renouvellements progressent sensiblement aussi, +52% à EUR 395 millions. Avec une part de marché de 14,3% en nouvelles affaires (à partir de novembre), la société s'est solidement ancrée à la deuxième place.

eTiQa, le partenariat avec Maybank en **Malaisie**, a poursuivi sa forte croissance, grâce essentiellement aux polices à prime unique sans participation bénéficiaire et à la production d'assurances vie liées à des crédits hypothécaires, de type Takaful, distribuées par les différents canaux bancaires de Maybank. L'encaissement brut a bondi de 44% à EUR 717 millions, dont EUR 456 millions en assurances à prime unique (+ 57%). L'encaissement au deuxième semestre a reculé de 34% par rapport au premier semestre, qui avait bénéficié du grand succès de la campagne de promotion des polices à prime unique dans le canal bancaire. Globalement, l'activité en Malaisie a progressé plus vite que le marché, tant en vie qu'en non-vie, ce qui se traduit par une part de marché accrue. La part de marché en vie (nouvelles affaires) pour les lignes de produit Takaful et Conventionnelles dépassent 20% ; elle dépasse 11% en termes de primes émises brutes totales en non-vie.

En **Inde**, IDBI Federal Life Insurance Company a enregistré un encaissement brut d'EUR 131 millions, doublant pratiquement le niveau de 2009 (+95%). La croissance bénéficie de la notoriété des marques de nos partenaires distributeurs et de l'expansion mesurée du réseau de distribution des agents. L'intérêt marqué d'IDBI Federal pour l'innovation produits lui a permis de réagir de manière volontariste et de restructurer son portefeuille produits suite à des changements réglementaires. En anticipant la nouvelle situation, la société a pu poursuivre sa forte croissance, améliorer sa part de marché malgré les difficultés causées par les modifications réglementaires dans les secteurs des assurances en unités de compte et de l'assurance retraite, et renforcer sa position sur le marché.

Les **fonds sous gestion** des activités consolidées progressent de 26% par rapport à 2009, à EUR 1,4 milliard. En prenant en compte les partenariats non consolidés, les fonds sous gestion ont progressé de 47%, d'EUR 11,5 milliards fin 2009 à EUR 16,9 milliards fin 2010, dont 29% sont dus à la croissance de l'activité et 18% à l'appréciation des monnaies locales.

Le **bénéfice net** après participations ne donnant pas le contrôle s'élève à EUR 85,0 millions contre EUR 78,3 millions en 2009 (+9%). Le bénéfice net se décompose comme suit :

- ♦ **l'activité consolidée** à Hong Kong, avec un bénéfice net d'EUR 50,1 millions, contre EUR 12,9 millions en 2009 après une plus-value nette non récurrente sur la vente du Fortis Centre d'EUR 34,9 millions et une charge exceptionnelle d'EUR 9,5 millions due au renforcement des réserves. Ajusté en fonction de ces éléments exceptionnels, le résultat net a progressé de 91% à EUR 24,7 millions, grâce à l'amélioration du résultat technique.
- ♦ Les **partenariats non consolidés**, avec un bénéfice net d'EUR 45,1 millions, contre EUR 73,8 millions en 2009 (soit -39%). Le bénéfice net 2009 avait été alimenté par une plus-value exceptionnelle d'EUR 32 millions liée à la reprise de réserves en Malaisie, tandis que le résultat net 2010 est pénalisé par la contribution réduite en provenance de Chine à cause d'une moins-value d'EUR 14,1 millions due au recul des marchés boursiers.
- ♦ Les **autres produits et charges** enregistrés dans la région, qui se résument à un résultat négatif d'EUR 10,2 millions contre EUR 8,4 millions en 2009.

Non-vie

En non-vie, les **primes brutes émises** - prises en compte à 100% et entièrement attribuables aux partenariats non consolidés en Malaisie et en Thaïlande - sont en hausse de 35% à EUR 515 millions (+18% à change constant). Les deux partenariats ont enregistré une très bonne performance, due pour l'essentiel au fort développement des segments non-automobile pour particuliers et transports maritime, aérien et terrestre pour entreprises. Les primes brutes émises s'établissent respectivement à EUR 404 millions (+38%) et EUR 111 millions (+ 25%) en Malaisie et en Thaïlande.

Le **bénéfice net** après participations ne donnant pas le contrôle atteint EUR 8,5 millions (-31%). La performance opérationnelle intrinsèque et le résultat technique sont restés très élevés, avec un ratio combiné de 95,4%, mais le résultat net a subi l'effet d'autres charges non techniques en Malaisie.

Embedded Value et Valeur ajoutée des nouvelles affaires (VANB)

Ageas calcule la valeur intrinsèque (« embedded value ») selon une méthodologie *market-consistent* (MCEV) conforme aux principes EEV (European Embedded Value), définis par le CFO Forum. Une valeur intrinsèque *market-consistent* signifie qu'elle a été calculée selon des méthodes d'évaluation utilisées pour les actifs et les passifs (y compris la provision pour risque) cohérentes avec les modalités de leur valorisation par le marché. Par conséquent, le coût des options financières que nous offrons à nos titulaires de polices y est également inclus.

Le périmètre du groupe d'Ageas comprend AG Insurance, l'Europe continentale, l'Asie, le Royaume-Uni et le Compte général. Le périmètre pris en considération pour la valeur intrinsèque exclut Ageas UK, le Compte général et les participations dans les entreprises liées asiatiques. Les filiales consolidées sont incluses proportionnellement à la participation d'Ageas. Les ajustements à l'ouverture incluent l'effet de change sur le taux d'actualisation appliqué aux passifs de tous les segments du périmètre, et induisent une variation positive d'EUR 167 millions.

Des modifications dans les participations bénéficiaires attendues dans les activités asiatiques ont généré un ajustement positif supplémentaire d'EUR 145 millions. Après retraitement, la valeur intrinsèque de 2009 s'établit à EUR 5.236 millions.

En fin d'exercice, la valeur intrinsèque s'élève à EUR 4.823 millions, soit une diminution d'EUR 413 millions, qui s'explique par les éléments suivants :

- ◆ la variation négative des produits de placement d'EUR 0,9 milliard, surtout due à l'augmentation du *spread* sur plusieurs dettes souveraines ;
- ◆ le rendement attendu et la valeur ajoutée des nouvelles affaires (Value Added New Business - VANB) d'EUR 0,3 milliard ;
- ◆ la modification des hypothèses reflétant les changements constatés en matière de mortalité, de renonciation et d'inflation. En outre, des modifications ont été apportées à la composition des actifs recherchée et à la réaffectation des exigences en capital aux différents produits.

Embedded Value

en EUR millions

	Total	Europe		Asie
	Assurance	Belgique	Continentale	
Embedded Value à fin 2009	4.898	3.638	852	408
Cessions	1	-	1	-
Autres ajustements à l'ouverture	337	74	35	228
EV antérieure retraitée	5.236	3.712	888	636
Rendement attendu	192	112	66	14
Variations liées à l'expérience et modification des hypothèses	294	274	61	- 41
Valeur ajoutée des nouvelles affaires (VANB)	66	43	0	23
Produits EV opérationnels	552	429	127	- 4
Rendement opérationnel sur EV	10,5 %	11,6 %	14,3 %	- 0,6%
Variation des produits d'investissement	- 924	- 742	- 193	11
Variation des taux d'intérêt et des conditions de marché	- 41	- 39	- 8	6
Embedded Value à fin 2010	4.823	3.360	814	649
Rendement total sur EV	- 7,9%	- 9,5%	- 8,4%	2,0 %

La VANB a diminué d'EUR 69 millions à EUR 66 millions en 2010. L'augmentation de la VANB en Asie n'a pas compensé son recul en Belgique et en Europe continentale. La VANB est calculée sur la base d'hypothèses en fin d'exercice.

La VANB d'AG Insurance a légèrement diminué par rapport à 2009. Des marges plus faibles n'ont pu être contrebalancées par des volumes plus importants.

La VANB pour l'Europe continentale a principalement souffert de la mauvaise conjoncture et de l'augmentation des *spreads* au Portugal, qui a provoqué un rétrécissement des marges sur les activités d'épargne et une diminution des volumes.

La VANB pour l'Asie a été positivement influencée par une modification de la participation bénéficiaire attendue.

Valeur ajoutée des nouvelles affaires (VANB) (en EUR millions)	2010	2009	Écart
Total de l'assurance			
Valeur ajoutée des nouvelles affaires (VANB)	66	69	- 4,37%
Valeur actualisée des primes de nouvelles affaires	5.676	5.471	3,74%
Marge	1,2 %	1,3 %	-
Belgique			
Valeur ajoutée des nouvelles affaires (VANB)	43	49	- 11,78%
Valeur actualisée des primes de nouvelles affaires	3.470	3.249	6,80%
Marge	1,3 %	1,5 %	-
Europe continentale			
Valeur ajoutée des nouvelles affaires (VANB)	0	14	- 97,33%
Valeur actualisée des primes de nouvelles affaires	1.818	1.914	- 5,01%
Marge	0,0 %	0,7 %	-
Asie			
Valeur ajoutée des nouvelles affaires (VANB)	23	6	281,62%
Valeur actualisée des primes de nouvelles affaires	388	308	25,82%
Marge	5,8 %	1,9 %	-

Ageas applique une méthode de valorisation *market-consistent (MCEV)*. En 2010, Ageas a changé le taux qu'il utilise comme référence dans cette méthode. Ageas se conforme aux recommandations du CFO/CRO Forum à l'Autorité européenne des assurances et des retraites professionnelles - EIOPA – et applique une prime de liquidité sur toute la courbe des taux *forward*, avec une décote⁹ de 10 points de base pour *spread* de crédit. La prime de liquidité est calibrée sur la base du *spread* entre, d'une part, des index d'obligations d'entreprise et, d'autre part, des obligations souveraines, dans les principales devises concernées ; ensuite la prime de liquidité est pondérée selon la liquidité des passifs¹⁰.

Pour de plus amples informations sur les résultats et la méthodologie relatifs à la valeur intrinsèque, il convient de se référer au rapport Embedded Value 2010 publié ce jour sur www.ageas.com.



⁹ Les 10 points de base correspondent à la moyenne historique des *spreads* de crédit interbancaires des dix dernières années.

¹⁰ La méthodologie utilisée pour estimer la prime de liquidité est définie par l'EIOPA dans l'exercice QIS5. L'impact du changement se retrouve principalement dans la rubrique "Autres ajustements à l'ouverture".

Compte général

Compte de résultat						
en EUR millions	2010	2009	Écart	2 ^e S 2010	2 ^e S 2009	1 ^{er} S 2010
Produits d'intérêts nets	- 15,6	0,8	*	- 16,4	- 21,9	0,8
Plus-values (et moins-values) réalisées sur placements	7,0	717,8	- 99%	- 5,8	18,3	12,8
Autres plus-values	- 422,6	681,0	*	- 283,9	173,3	- 138,7
Part dans le résultat des entreprises associées	127,3	- 9,2	*	107,1	- 1,0	20,2
Autres produits	1,4	- 14,2	*	2,6	- 10,3	- 1,2
Total des produits	- 302,5	1.376,2	*	- 196,4	158,4	- 106,1
Variation des dépréciations	0,6	- 350,2	*	0,2	13,7	0,4
Produits nets	- 301,9	1.026,0	*	- 196,2	172,1	- 105,7
- Passif lié à la conversion des MCS	- 202,8			- 202,8		
- Recours contre ABN AMRO	2.000,0			2.000,0		
- Reprise de dépréciation pour le recours FCC	362,5			362,5		
- Provision pour les litiges avec l'État néerlandais	- 2.362,5			- 2.362,5		
Impact total de la conversion des MCS et des litiges avec l'État néerlandais	- 202,8			- 202,8		
Frais de personnel	- 20,9	- 33,8	- 38%	- 10,8	- 14,0	- 10,1
Autres charges opérationnelles et administratives	- 37,4	- 64,7	- 42%	- 19,0	- 32,0	- 18,4
Total des charges	- 261,1	- 98,5	*	- 232,6	- 46,0	- 28,5
Bénéfice avant impôts	- 562,9	927,5	*	- 428,7	126,1	- 134,2
Charges d'impôts sur le résultat	393,3	- 223,3	*	- 13,9	- 57,3	407,2
Bénéfice net de la période	- 169,7	704,2	*	- 442,7	68,8	273,0
Bénéfice net revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	- 1,5	- 0,6	*		- 0,6	- 1,5
Bénéfice net revenant aux actionnaires	- 168,2	704,8	*	- 442,7	69,4	274,5

■ **Perte nette d'EUR 168 millions (contre un bénéfice net d'EUR 705 millions en 2009)**

- ◆ Résultat impacté par une charge sans effet sur la trésorerie d'EUR 203 millions relative à la conversion des MCS et aux litiges avec l'État néerlandais, et par la réévaluation à la baisse de l'option call et de la juste valeur de la RPN(I)
- ◆ Réduction de moitié des charges de personnel et des autres charges opérationnelles et administratives à EUR 58 millions
- ◆ Effet favorable de la comptabilisation d'actifs d'impôts différés non récurrents totalisant EUR 405 millions

■ **Valorisation de l'option d'achat sur les actions BNP Paribas à EUR 609 millions, en recul d'EUR 271 millions par rapport à fin 2009**

■ **Juste valeur de la RPN(I) à EUR 465 millions fin 2010, en progression d'EUR 149 millions par rapport à fin 2009.**

■ **Résultat net positif lié à la participation dans Royal Park Investments d'EUR 131 millions**

- ◆ La valeur de la participation a progressé à EUR 933 millions.

Le secteur **Compte général** a publié un résultat net négatif d'EUR 168 millions en 2010 comprenant une charge sans effet de trésorerie d'EUR 203 millions selon les IFRS, liée à la conversion des Mandatory Convertible Securities (MCS) et aux litiges avec l'État néerlandais. La charge sans effet de trésorerie correspond à la juste valeur du passif lié aux MCS, calculé comme le nombre d'actions, prévu contractuellement, de 106,7 millions, multiplié par le cours d'ouverture de l'action Ageas d'EUR 1,90 à la date de conversion, le 7 décembre

2010. Dans le même temps, Ageas a comptabilisé un recours d'EUR 2 milliards sur ABN AMRO Bank N.V. Enfin, une provision d'EUR 2,4 milliards a été constituée pour couvrir les litiges avec l'État néerlandais tandis que la dépréciation sur la créance FCC d'EUR 0,4 milliard a été reprise. Cette provision couvre les litiges avec l'État néerlandais relatifs à la propriété des MCS et au recours FCC, ainsi qu'aux garanties dites « equity warranty ». Ces litiges trouvent leur source dans la vente des activités néerlandaises de banque et d'assurance à

l'État néerlandais. Ils portent notamment sur le recours d'Ageas à l'encontre ABN AMRO dans le cadre de l'instrument financier MCS et de la transaction FCC, contesté par l'État néerlandais et ABN AMRO N.V., ainsi que sur les garanties dites « equity warranty » invoquées par l'État néerlandais (d'EUR 875 millions). Au niveau des capitaux propres du Compte général, le résultat négatif net est compensé par le montant de l'augmentation de capital qui découle de l'émission de 106,7 millions d'actions dans le cadre de la conversion des MCS le 7 décembre 2010.

Le résultat est favorablement influencé par la comptabilisation d'actifs d'impôts différés d'EUR 405 millions liés à la perte fiscale d'EUR 11,7 milliards dans Brussels Liquidation Holding (antérieurement Fortis Brussels), une société qu'Ageas a liquidée en 2010 dans un souci de simplification de sa structure juridique en Belgique. Au cours du quatrième trimestre, des mesures complémentaires ont été prises pour simplifier encore la structure en fusionnant plusieurs sociétés au sein de la structure faîtière aux Pays-Bas. L'incidence positive de cette opération a été plus que contrebalancée par

Juste valeur de la RPN(I)

Le RPN(I) est un instrument financier qui donne lieu à des paiements trimestriels de, ou vers, Fortis Banque S.A. Chaque paiement trimestriel est déterminé comme étant la moyenne des paiements d'intérêts à un taux annuel basé sur l'EURIBOR à 3 mois majoré de 20 points de base, à effectuer sur un montant de référence, appelé RPN, calculé pour chaque jour de cotation. Le montant de référence est basé sur l'évolution du cours de marché de l'instrument financier CASHES et du cours de l'action Ageas par comparaison à la valorisation originale de ces deux actifs financiers.

Pour le calcul de la juste valeur de la RPN(I), Ageas utilise un modèle d'évaluation de niveau 3, basé sur des techniques d'évaluation traditionnellement utilisées pour estimer les dérivés financiers, introduit fin 2009. Fin 2010, le coût total pour la RPN(I) s'élevait à EUR 465 millions contre EUR 316 millions à fin décembre 2009, soit une incidence négative sur le résultat d'EUR 149 millions.

L'accroissement de la juste valeur de la provision peut être attribué à deux facteurs : (i) EUR 66 millions pour la comptabilisation du passif lié à l'accord de garantie entre Ageas, l'État belge et Fortis Banque et (ii) EUR 83 millions représentant l'augmentation de la valeur nette actualisée des

une réévaluation à la baisse de l'option d'achat sur les actions BNP Paribas, à hauteur d'EUR 271 millions, et de la juste valeur du mécanisme RPN (I), à hauteur d'EUR 149 millions. Par ailleurs, Ageas a pu enregistrer une contribution positive d'EUR 131 millions au résultat net 2010 provenant de sa participation dans Royal Park Investments (RPI) (44,7%).

La vente de l'activité non-vie au Luxembourg (plus-value d'EUR 12 millions) et des activités vie en Turquie et en Ukraine (avec respectivement une plus-value d'EUR 9 millions et une moins-value d'EUR 14 millions) ont abouti à une plus-value réalisée nette sur investissements d'EUR 7 millions. S'agissant des éléments récurrents du Compte général, la hausse des charges d'intérêt sur la dette hybride en circulation n'a été que partiellement compensée par le revenu généré par la trésorerie et les dépôts, entraînant un produit d'intérêts net négatif d'EUR 16 millions. Quant aux frais de personnel et aux autres charges administratives, ils ont été sensiblement réduits à EUR 58 millions contre EUR 99 millions en 2009.

paiements d'intérêts trimestriels estimés, essentiellement due à l'évolution défavorable du cours de l'action Ageas (d'EUR 2,62 à EUR 1,71) et au rétrécissement des *spreads* sur instruments perpétuels (moins 95 points de base en glissement annuel), partiellement compensés par le recul de la valeur des CASHES (de 54,4% à 50,2%).

Ageas a décidé d'inclure la valeur des paiements de garantie futurs dans la juste valeur de la RPN(I).

Valeurs de référence

Le 31 décembre 2010, l'instrument CASHES clôturait à 50,2% et le cours du titre Ageas clôturait à EUR 1,71. A cette même date, l'EURIBOR à 3 mois s'élevait à 1,0%. En conséquence, le montant de référence s'établit à EUR 642 millions au 31 décembre 2010. Pour 2010, le total des paiements d'intérêts à Fortis Banque s'élève à EUR 7,1 millions. Le montant total payé à l'État belge conformément à l'accord de garantie entre les deux parties s'élève à EUR 5,0 millions.

Hypothèses et sensibilités

Voir la Note 33 des États financiers consolidés 2010.

Valeur de l'option d'achat sur les actions BNP Paribas octroyée par la SFPI

Ageas applique systématiquement une méthodologie de valorisation basée sur les techniques de valorisation d'options par le modèle Black-Scholes. Au 31 décembre 2010, la valeur estimée des 121,2 millions d'options BNP Paribas s'élève à EUR 609 millions avant impôts, en recul d'EUR 271 millions par rapport à décembre 2009 (EUR 880 millions). Cette valorisation est également inférieure d'EUR 227 millions à celle de septembre 2010.

La variation s'explique essentiellement par le recul de 14,6% du cours du titre BNP Paribas et par une hypothèse de

consensus pour le rendement de l'action BNP Paribas progressant de 3,57% à 5,29% par an. Ces deux éléments ne sont que partiellement compensés par une hypothèse de volatilité progressant de 27% à 33%.

Le tableau ci-dessous présente un récapitulatif des principaux paramètres utilisés pour valoriser l'option, y compris une comparaison basée sur les hypothèses au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009.

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Cours de l'action BNP Paribas (EUR)	47,685	55,85
Prix d'exercice (EUR)	66,672	66,672
Volatilité implicite	33%	27%
Rendement de l'action	5,29%	3,565%
Prix par option (EUR)	7,18	10,37
Valeur théorique de 121,2 millions d'options (en EUR millions)	870	1.257
Décote pour caractéristiques non standard de l'option d'achat	30%	30%
Valeur estimée (en EUR millions)	609	880

Volatilité

Compte tenu du très grand nombre d'options sur actions BNP Paribas que détient Ageas, la monétisation de ces options aurait probablement une incidence sur la valeur des options négociées et donc sur la volatilité implicite. La volatilité utilisée pour la valorisation des options à fin 2009 tient dès lors compte d'une décote de volume de 7%. Fin juin 2010, Ageas a décidé de s'orienter vers une stratégie d'exercice graduel selon une méthodologie rigoureuse. Suite à cette décision, l'hypothèse de volatilité appliquée depuis le 30 juin 2010 se fonde sur la volatilité implicite extrapolée observée sur le marché, sans appliquer de décote. En prenant en compte la décote de 7% sur la volatilité, la valeur de l'option se serait élevée à EUR 380 millions. La stratégie d'exercice graduel n'a pas eu d'incidence sur l'intention d'Ageas de reverser sous forme de dividende à ses actionnaires tout avantage résultant de l'exercice.

Impôts

Le 13 avril 2010, Ageas a annoncé son intention de dissoudre son sous-holding Fortis Brussels SA/NV (renommé Brussels Liquidation Holding), une procédure qui est clôturée depuis fin 2010. En conséquence, Ageas a pu comptabiliser un actif d'impôts différés d'EUR 405 millions relatif à la perte fiscale attendue d'EUR 11,7 milliards suite à la liquidation de Brussels Liquidation Holding en Belgique, compensant notamment les passifs d'impôts différés comptabilisés sur l'option d'achat. Ageas s'est engagé à reverser sous forme de dividende toute valeur réalisée dans le cadre de cette option d'achat. Compte tenu de la perte fiscale estimée disponible, toute distribution future sera égale à la valeur avant impôts de l'option call.

Sensibilité

Tant la volatilité appliquée que les hypothèses de rendement de l'action ont une influence significative sur la valeur des options. Une variation de volatilité de 5% induit une variation de 27% de la valeur théorique de l'option. Toutes autres variables par ailleurs inchangées, une diminution du rendement de l'action à 4% induit une hausse de 16% de la valeur théorique des options, tandis qu'une hausse de l'hypothèse de rendement de l'action à 6% entraîne une diminution de 9% de la valeur théorique de ces options.

Royal Park Investments (RPI)

Le résultat 2010 de RPI, considéré à 100% et avant test de dépréciation du goodwill s'élève à un bénéfice net d'EUR 651 millions. Ce chiffre s'explique essentiellement par l'évolution positive de la valorisation de marché du portefeuille de titres suite à la diminution des *spreads* pour ces titres. À la fin de chaque trimestre, RPI effectue un test de dépréciation de son goodwill d'après les normes IFRS. Comme l'intégralité des produits reçus sert au remboursement du financement et qu'aucune nouvelle affaire n'est générée, le goodwill doit être déprécié sur la durée de vie attendue du portefeuille. Suite à l'examen périodique de la performance attendue du portefeuille, les flux de trésorerie attendus ont été revus à la baisse, entraînant une dépréciation du goodwill d'EUR 359 millions. En 2010, le bénéfice net de RPI selon les IFRS, après dépréciation du goodwill, considéré à 100%, s'élève à

EUR 294 millions. En conséquence, Ageas a comptabilisé une contribution positive d'EUR 131 millions (contre EUR 0 million en 2009), correspondant à sa participation de 44,7%, dans le résultat net, sous la rubrique « Part dans le résultat des sociétés associées ». En outre, RPI a conclu début 2010 plusieurs swaps, échangeant des flux d'intérêts à taux variable contre des flux à taux fixe. Ageas a décidé d'appliquer à ces swaps la comptabilité de couverture de flux de trésorerie. Tous les mouvements de juste valeur transitent par les capitaux propres et renforcent la valeur des capitaux propres au 31 décembre (considérés à 100%) d'EUR 94 millions, la part d'Ageas s'élevant à EUR 42 millions. Suite à ces deux événements, la valeur de la participation d'Ageas dans RPI a progressé d'EUR 760 millions à EUR 933 millions fin 2010.

Voici une actualisation du bilan de RPI selon les IFRS :

<i>en EUR millions</i>	IFRS en EUR 31-12-2010	IFRS en EUR 31-12-2009
Actifs		
Titres	7.005	7.204
Actifs d'impôts différés	681	943
Goodwill	1.367	1.724
Autres actifs	264	281
Total des actifs	9.317	10.152
Passifs et capitaux propres revenant aux actionnaires		
Passifs		
Autres passifs	86	237
Commercial paper	4.585	1.431
Financement, super senior	2.040	3.375
Financement, senior	519	3.409
Total des passifs	7.230	8.452
Capitaux propres revenant aux actionnaires		
Capital actions	850	850
Primes d'émission (additionnelles payées en capital)	850	850
Réserve de couverture de flux de trésorerie	94	
Bénéfices non répartis	294	
Total des capitaux propres revenant aux actionnaires	2.087	1.700
Total des passifs et des capitaux propres revenant aux actionnaires	9.317	10.152

Fin décembre 2010, la juste valeur du portefeuille de crédits, en IFRS, et l'encours net de dettes exigibles s'élèvent respectivement à EUR 7,0 milliards et EUR 7,1 milliards, reflétant une augmentation générale de la juste valeur des actifs. Pour 2010, les montants totaux des paiements d'intérêts et des encaissements en principal atteignent

EUR 169 millions et EUR 1,54 milliard¹¹ respectivement. Pour plus d'informations sur RPI et ses actifs, veuillez consulter le site www.royalparkinvestments.com.



¹¹ Montants convertis aux cours du 31 décembre 2010.

Autres éléments du Compte général

Le **résultat net d'intérêts** est négatif d'EUR 16 millions pour l'exercice 2010, contre un produit net d'intérêts d'EUR 0,8 million en 2009. En 2009, le produit d'intérêts était encore soutenu par la structure de financement avec Fortis Banque à hauteur d'EUR 5,7 milliards, ce qui générait une marge d'intérêt positive jusqu'au 30 juin 2009. En outre, les taux d'intérêt ont baissé, entraînant un recul des rendements. Le taux EURIBOR moyen à 1 mois est retombé de 0,971% en 2009 à 0,567% en 2010. Enfin, le résultat 2009 comprend un produit non récurrent sous forme d'intérêts reçus sur un paiement d'impôt des sociétés indu en Belgique, d'EUR 5,5 millions.

Le recul des plus-values réalisées en 2010 par rapport à 2009 provient essentiellement de la cession de 25% d'AG Insurance à Fortis Banque en mai 2009. Au quatrième trimestre 2010 a été conclue la cession des activités d'assurance vie en Turquie (Fortis Emeklilik ve Hayat), aboutissant à une modeste plus-value (EUR 9 millions), tandis que par ailleurs, la vente des activités vie en Ukraine à Horizon Capital s'est clôturée mi-novembre 2010, aboutissant à une perte en capital d'EUR 14 millions. Début janvier 2010, la réalisation de la vente des activités non-vie au Luxembourg à La Bâloise était déjà annoncée. Ensemble, ces trois transactions ont abouti à une plus-value réalisée nette d'EUR 7 millions en 2010.

Le résultat négatif d'EUR 423 millions en « **Autres plus-values** » englobe essentiellement :

- ◆ le résultat négatif d'EUR 149 millions sur la variation de la juste valeur de la RPN(I)
- ◆ le résultat négatif d'EUR 271 millions lié à la juste valeur de l'option d'achat relative aux actions BNP Paribas

En 2010, le bénéfice net de RPI selon les IFRS, considéré à 100%, après dépréciation du goodwill, s'élève à EUR 294 millions. Conformément à sa participation dans RPI, Ageas a donc comptabilisé une contribution positive d'EUR 131 millions dans le résultat net sous la rubrique « Part dans le résultat des sociétés associées ».

Comme prévu, les **autres charges opérationnelles et administratives** ont sensiblement diminué en 2010. Les charges de personnel ont été réduites de moitié sur l'exercice, à EUR 21 millions, suite à la rationalisation des services *corporate*. Les autres charges ont également reculé sensiblement, à EUR 37 millions mais comprennent encore plusieurs charges non récurrentes liées à la séparation, à la restructuration et à des affaires juridiques.

Le résultat est favorablement influencé par la comptabilisation d'actifs d'impôts différés d'EUR 405 millions liés à la perte fiscale d'EUR 11,7 milliards issue de la liquidation de Brussels Liquidation Holding (antérieurement Fortis Brussels). L'assemblée générale des actionnaires de Brussels Liquidation Holding a approuvé la clôture du processus de liquidation le 10 décembre, ce qui signifie que Brussels Liquidation Holding a effectivement cessé d'exister. C'est là un important premier pas vers la simplification de la structure de holding.

Au cours du quatrième trimestre, de nouvelles mesures ont été prises afin de simplifier la structure en fusionnant plusieurs sociétés. Le 1^{er} décembre, ageas Utrecht N.V. et ageas Insurance N.V. avaient cessé d'exister. Ageas Insurance International N.V. est désormais la société holding qui subsiste aux Pays-Bas.

Passifs éventuels

Pour des informations détaillées sur les passifs éventuels, il convient de se reporter à la note 52 – Passifs éventuels - des États financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2010, qui seront publiés sur internet le 17 mars 2011. En page 9 du présent communiqué de presse, Ageas présente une synthèse des événements survenus depuis la publication des résultats semestriels le 25 août 2010.

Situation nette de trésorerie

Les principaux éléments de l'état de situation financière du Compte général sont résumés dans le tableau ci-dessous :

<i>en EUR millions</i>	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.259	4.276
Créances sur les banques, à court terme	500	
Dettes envers les banques, à court terme		- 547
Certificats d'endettement	- 549	- 915
Position de trésorerie nette	2.210	2.814
Créances sur la clientèle	1.228	1.089
Créances sur les banques, à long terme	942	900,1
Dettes envers les banques, à long terme		
Dettes subordonnées	- 2.961	- 2.917
Autres emprunts	- 100	- 116
Solde des créances	- 891	- 1.044
Comptes de régularisation et autres	1.174	1.064
Capitaux propres du Compte général	2.493	2.834

La trésorerie nette du Compte général au 31 décembre 2010, dans l'hypothèse d'un remboursement total du programme EMTN (European Medium Term Notes), atteint EUR 2,2 milliards, contre EUR 2,8 milliards à fin 2009, après prise en compte d'EUR 0,5 milliard investi en dépôts bancaires à court terme.

Cette réduction de la situation nette de trésorerie s'explique essentiellement par le paiement du dividende 2009 début juin (EUR 0,2 milliard) et les investissements dans Tesco Underwriting et Kwik Fit Insurance Services au Royaume-Uni (EUR 0,3 milliard).

La faible augmentation des passifs subordonnés d'EUR 2,9 milliards à EUR 3,0 milliards s'explique surtout par l'incidence du redressement de valeur de NITSH I, un instrument libellé à l'origine en USD.

Les capitaux propres du Compte général ont reculé d'EUR 2,8 milliards à EUR 2,5 milliards. L'augmentation d'EUR 203 millions des capitaux propres suite à la conversion des Mandatory Convertible Securities (MCS) au cours d'ouverture de l'action Ageas, le 7 décembre 2010, a été compensée par la charge nette dans le Compte général d'un montant équivalent. En outre, les capitaux propres ont été réduits par le paiement, en juin 2010, du dividende 2009 ainsi que par les investissements réalisés au Royaume-Uni.

Portefeuille de placements et solvabilité

Portefeuille de placements

Le portefeuille de placements d'Ageas en fin d'exercice, estimé à la juste valeur, s'établit à EUR 59,8 milliards contre EUR 56,4 milliards fin 2009, essentiellement grâce à de nouveaux apports. En raison de la préoccupation croissante en Europe quant à la capacité de résistance de certaines économies, en particulier dans la zone méridionale, Ageas a entrepris de rééquilibrer une partie de ses placements afin de réduire le risque global de son portefeuille. Fin 2010, 90% étaient investis en titres à revenu fixe, 4% en actions et 6% en immobilier, dont une partie en utilisation propre. Les titres à revenu fixe ont partiellement été réorientés vers des obligations d'entreprise, qui représentent 35% (contre 31%) du portefeuille de placements total. Les obligations d'État représentent quasi l'ensemble du solde, avec un montant limité investi en produits de crédits structurés. Plus de 97% du portefeuille obligataire est de qualité « investment grade », et près de 93% du portefeuille total bénéficie d'une notation supérieure ou égale à « A ».

Dans le courant du deuxième semestre 2010 et sous l'influence, notamment, des incertitudes qui ont continué à peser sur les marchés financiers et de l'importante restructuration de son portefeuille d'obligations souveraines au début de l'année qui a induit une perte significative de rendement subséquent, Ageas a décidé de revoir sa stratégie d'investissement.

Le profil général du portefeuille d'investissements et la manière dont il est géré n'ont pas fondamentalement changé et continuent de refléter la nature à long terme des engagements pris à l'égard des titulaires de police. La grande majorité des actifs reste investie dans des titres à revenu fixe assortis de notation de crédit élevées et de durées relativement longues.

Le tableau ci-dessous décrit la répartition du portefeuille de placements d'Ageas enregistrés sous la rubrique « Disponibles à la vente » ainsi que l'exposition en immobilier, tous deux à la valeur de marché.

Portefeuille de titres disponibles à la vente plus immobilier à la juste valeur	en EUR milliards		en %	
	31 déc. 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Titres à revenu fixe	53,6	51,2	90%	91%
- Obligations d'État	32,3	33,5	54%	59%
- Obligations émises par des entreprises	20,9	17,3	35%	31%
- Instruments de crédit structurés	0,4	0,4	1%	1%
Actions	2,3	1,6	4%	3%
Immeubles de placement	2,5	2,2	4%	4%
Immeubles pour usage propre	1,4	1,4	2%	2%
Total	59,8	56,4	100%	100%

Le portefeuille à rendement fixe, ainsi que d'autres actifs, sont gérés conformément à une philosophie de conservation en portefeuille (Buy and Hold). En outre, les placements immobiliers sont une catégorie d'actifs importante, puisqu'ils génèrent des flux de produits fixes et constituent un outil de couverture naturelle contre le risque d'inflation. Les actions et titres assimilés font partie du portefeuille d'investissements dans la mesure où ils sont présumés, à plus long terme, générer un supplément de rendement au bénéfice des actionnaires et des titulaires de polices.

Concernant la composition des actifs du portefeuille, le management d'Ageas a décidé d'ajuster les pourcentages admis en titres d'entreprises par rapport aux obligations d'État. La nouvelle composition du portefeuille comprend une partie plus importante d'investissements en obligations d'entreprises, les obligations d'État ayant été réduites afin de ne pas modifier le pourcentage total de titres à revenu fixe par rapport aux investissements en actions et en immobilier. Moins de 1% reste affecté à des classes d'actifs alternatives. L'exécution reste conditionnée par un contexte de marché suffisamment favorable. En outre et à cause des incertitudes conjoncturelles actuelles, Ageas a décidé de limiter jusqu'à nouvel ordre les nouveaux investissements dans des valeurs financières.

Le total des plus-values latentes brutes sur le portefeuille de placements a reculé d'EUR 2,1 milliards fin 2009 à EUR 1,1 milliard fin 2010, essentiellement par suite d'une forte diminution des plus-values latentes sur les obligations souveraines.

Portefeuille de titres à revenu fixe

Les titres à taux fixe représentent plus de 90% du portefeuille d'investissements à fin 2010, ce qui représente un niveau stable par rapport à l'année précédente. Par rapport à 2009, les placements en obligations d'État ont diminué de 59% à 54%, ce qui correspond à une exposition d'EUR 32,3 milliards (à la juste valeur), tandis que les obligations d'entreprises ont crû d'EUR 17,3 milliards à EUR 20,9 milliards, soit de 31% à 35% du total du portefeuille de titres à revenu fixe, le solde étant investi en crédits structurés.

Les plus-values latentes nettes sur les titres à revenu fixe en fin d'exercice présentent un recul d'EUR 1,5 milliard fin 2009 (dont EUR 0,9 milliard en obligations d'État et EUR 0,6 milliard en obligations d'entreprises) à un montant négatif d'EUR 49 millions fin 2010, représentant EUR 0,5 milliard de plus-values latentes sur les obligations d'entreprises, quasi compensant un montant équivalent de moins-values latentes sur les obligations d'État. Cette diminution des plus-values latentes sur obligations d'État est due à une augmentation des *spreads* sur plusieurs dettes souveraines par rapport à fin 2009. Les rendements et les *spreads* ont été très volatils durant l'année. Pendant les neuf premiers mois de l'année, la baisse des rendements a plus que neutralisé la hausse des plus-values latentes induite par l'augmentation des *spreads*. Cependant, au quatrième trimestre, l'incidence négative d'une forte augmentation des rendements a plus que neutralisé la diminution des *spreads* sur certaines obligations souveraines. Les variations dans les plus-values ou moins-values latentes relatives à ces obligations

suite à des fluctuations des taux ont une influence sur le montant des capitaux propres nets. Toutefois, une position globale des plus-values n'est pas prise en compte dans le calcul de la solvabilité sauf en cas de vente d'actifs ou de comptabilisation de dépréciations.

La répartition géographique des actifs du portefeuille d'obligations d'État a été adaptée graduellement durant l'année 2010, suite aux préoccupations relatives au risque de concentration sur une série d'États d'Europe méridionale. Fin mai, Ageas a annoncé la vente d'obligations des États portugais, italien, grec et espagnol pour un montant total d'EUR 8,9 milliards au coût amorti. Ces actifs étaient essentiellement logés dans le portefeuille de placements en Belgique. Les produits ont été réinvestis, pour la plupart, en obligations des États belge, allemand, français, néerlandais et autrichien, ainsi qu'en obligations d'entreprises dans une mesure limitée. L'exposition brute totale aux obligations souveraines d'États d'Europe méridionale a finalement été réduite d'EUR 17,8 milliards fin 2009 à EUR 8,9 milliards fin 2010, soit 27% de l'exposition totale en obligations souveraines. L'exposition brute à l'Irlande s'élève à EUR 0,6 milliard. Après ajustement de l'exposition d'Ageas pour tenir compte des participations ne donnant pas le contrôle, l'exposition nette d'Ageas aux États d'Europe méridionale s'élève à EUR 6,0 milliards ou EUR 6,4 milliards avec l'Irlande incluse.

Quelque 97% du portefeuille obligataire total sont de qualité « investment grade », près de 93% du portefeuille total bénéficient d'une notation supérieure ou égale à « A » et 73% ont une notation « AA » ou « AAA ».

Le tableau ci-dessous récapitule l'évolution du portefeuille d'obligations souveraines, par pays d'origine, fin 2010 par rapport à fin 2009 (sur une base consolidée) :

(en EUR millions)	Valeur historique/amortie		Plus-values (moins-values) latentes brutes	
	31 déc. 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Belgique	9.948,1	6.572,2	128,0	369,0
Pays-Bas	1.288,2	663,6	48,0	17,6
Allemagne	2.628,8	1.632,3	149,9	42,9
Italie	3.683,4	8.598,0	- 110,3	314,9
France	4.069,6	1.638,5	92,4	80,2
Grande-Bretagne	600,4	545,6	12,8	7,7
Grèce	1.832,0	4.317,8	- 624,1	- 240,6
Espagne	1.730,0	1.943,9	- 129,0	58,5
Portugal	1.654,2	2.962,8	- 142,4	109,4
Autriche	2.543,2	1.527,2	81,4	29,3
Finlande	740,5	181,1	14,8	5,8
Irlande	599,1	580,2	- 109,7	17,6
Autres	1.524,4	1.400,8	48,4	59,0
Total	32.841,9	32.564,0	- 539,8	871,3

La juste valeur du portefeuille d'obligations d'entreprises a crû d'EUR 17,3 milliards fin 2009 à EUR 20,9 milliards fin 2010. Les obligations d'entreprises financières ou liées au secteur financier ont légèrement progressé à EUR 8,8 milliards tandis que les obligations d'institutions gouvernementales et supranationales telles que la Banque européenne d'investissement progressent d'EUR 6,5 milliards à EUR 7,5 milliards, le solde étant investi dans des entreprises traditionnelles. Dans son portefeuille de valeurs financières, Ageas ne détient aucune position supérieure à EUR 0,5 milliard, et EUR 0,7 milliard porte sur des titres hybrides, dont près de 70% présentent un caractère Tier 2 ou subordonné. Plus de 90% des titres sont de qualité « investment grade ». Par pays, plus de 85% du portefeuille d'obligations d'entreprises d'Ageas représentent une exposition sur la Belgique, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Autriche et des institutions européennes. Globalement, 98% du portefeuille d'obligations d'entreprises sont de qualité « investment grade », 89% ont une notation A ou supérieure et 63%, AA ou AAA.

Portefeuille d'actions

Les investissements en actions ont augmenté à EUR 2,3 milliards fin 2010 (contre EUR 1,6 milliard fin 2009). Les investissements en fonds immobiliers, fonds obligataires et marchés monétaires sont également comptabilisés comme des actions et représentent EUR 0,6 milliard fin 2010. Une augmentation plus importante du portefeuille d'actions a été empêchée par la volatilité des marchés d'actions durant toute l'année 2010, qui a déclenché les mécanismes de protection d'Ageas en plusieurs occasions. Les plus-values latentes brutes à fin décembre 2010 sont restées quasi stables à EUR 139 millions.

Portefeuille immobilier

La valeur totale du portefeuille immobilier d'Ageas est passée d'EUR 3,6 milliards à EUR 3,9 milliards en valeur de marché, se répartissant en EUR 2,5 milliards en immeubles de placement et EUR 1,4 milliard en immeubles à usage propre. Les plus-values latentes sont restées stables à EUR 0,6 milliard fin 2010. Puisque l'exposition immobilière est comptabilisée au coût amorti, la plus-value latente après impôts n'est pas reflétée dans les capitaux propres nets.

Fin 2010, **AG Real Estate**, la filiale à 100% d'AG Insurance, avait un portefeuille d'actifs sous gestion d'EUR 3,9 milliards en juste valeur, dont EUR 1,0 milliard en fonds. AG Real Estate gère également EUR 1,4 milliard d'actifs immobiliers pour compte de tiers. Les bâtiments de bureau et les parkings publics (via Interparking) représentent chacun environ un tiers du portefeuille total, le reste se composant essentiellement de petites surfaces commerciales et d'entrepôts. En 2010, le groupe a acquis pour environ EUR 0,6 milliard d'actifs immobiliers en vue de diversifier plus encore son portefeuille, tant géographiquement qu'en types d'actifs. Il s'agit notamment de parkings, ce qui permet à Interparking de renforcer sa position dans des marchés géographiques sélectionnés ainsi que comme opérateur de parkings publics de premier plan en Europe.

Solvabilité

Le niveau actuel de capitaux propres¹² reflète les caractéristiques spécifiques de chacun des métiers et tient compte des exigences de capitaux propres en fonction des prévisions de croissance interne à l'échelon local ainsi que des contraintes locales de notation et de solvabilité. Compte tenu des conclusions de son analyse stratégique menée en septembre 2009, Ageas prévoit de maintenir son ratio de solvabilité agrégé minimum à 200% du capital réglementaire minimum pour les activités d'assurance. Un réexamen des exigences en capitaux propres dans chacun de ses métiers pourrait aboutir à l'avenir à une révision de cet objectif.

Le montant du **capital discrétionnaire** est retombé d'EUR 1,3 milliard fin décembre 2009 à EUR 0,5 milliard fin décembre 2010, essentiellement suite aux acquisitions envisagées en Turquie et au Royaume-Uni, à des changements de périmètre, notamment le transfert de coûts régionaux et d'Ageas Re vers le Compte général (EUR 0,2 milliard), la mise en réserve pour le dividende 2010 proposé et la réévaluation de la RNP(I) (EUR 0,2 milliard).



¹² La solvabilité discutée ci-après est calculée selon les critères d'Ageas. Selon les directives des autorités de contrôle, le capital réglementaire s'élève à EUR 11,2 milliards et la solvabilité requise est d'EUR 3,3 milliards, ce qui donne un ratio de solvabilité de 343%.

Ratios de capital

Capitaux propres : indicateurs clés	31 déc. 2010	31 déc. 2009
<i>(en EUR millions)</i>		
Belgique		
Capitaux propres revenant aux actionnaires	2.632	2.859
Total du capital disponible	4.276	4.120
Minimum réglementaire de solvabilité	2.163	2.008
Excédent par rapport au minimum réglementaire de solvabilité	2.113	2.112
Ratio de solvabilité total	197,7%	205,2%
Royaume-Uni		
Capitaux propres revenant aux actionnaires	776	513
Total du capital disponible	745	472
Minimum réglementaire de solvabilité	192	154
Excédent par rapport au minimum réglementaire de solvabilité	553	318
Ratio de solvabilité total	388,5%	307,2%
Europe Continental		
Capitaux propres revenant aux actionnaires	893	1.003
Total du capital disponible	1.189	1.326
Minimum réglementaire de solvabilité	562	529
Excédent par rapport au minimum réglementaire de solvabilité	627	797
Ratio de solvabilité total	211,4%	250,3%
Asie		
Capitaux propres revenant aux actionnaires	1.440	1.204
Total du capital disponible	547	499
Minimum réglementaire de solvabilité	56	52
Excédent par rapport au minimum réglementaire de solvabilité	491	447
Ratio de solvabilité total	978,0% ¹³	955,3%
Total de l'assurance		
Capitaux propres revenant aux actionnaires	5.741	5.579
Total du capital disponible	6.757	6.417
Minimum réglementaire de solvabilité	2.973	2.743
Excédent par rapport au minimum réglementaire de solvabilité	3.784	3.674
Ratio de solvabilité total	227,3%	233,9%
Compte Général (après éliminations)		
Capitaux propres revenant aux actionnaires	2.506	2.852
Total du capital disponible	1.794	2.315



13 En vertu des obligations réglementaires de solvabilité locales en Asie, différentes règles sont appliquées et aboutissent à un ratio de solvabilité pour AICA de 492% à fin décembre 2010.

Le capital disponible total d'Ageas s'élève à EUR 8,6 milliards au 31 décembre 2010 et dépasse le montant réglementaire minimum total consolidé requis pour les activités d'assurance d'EUR 5,6 milliards, y compris le Compte général. Le ratio de solvabilité total s'établit à 227% contre 234% fin 2009.

L'augmentation des exigences minimales réglementaires en capital pour les assurances est liée à l'évolution des activités et aux activités nouvellement acquises.

Le ratio de solvabilité des activités belges a reculé à 198% en raison d'une augmentation des immobilisations incorporelles liées à des investissements dans son portefeuille immobilier. Le ratio de solvabilité au Royaume-Uni a crû à 389%. Ce ratio

très élevé provient du démarrage de Tesco Underwriting, entièrement capitalisé mais n'ayant entamé les souscriptions qu'à partir de la mi-octobre. En Europe continentale, la solvabilité s'est repliée à 211%, suite à un rétrécissement des marges de solvabilité au Portugal.

Le capital disponible total du Compte général s'élève à EUR 1,8 milliard, contre EUR 2,3 milliards fin 2009. Cette baisse s'explique par des transferts de capitaux vers les entités opérationnelles pour financier l'acquisition de Kwik Fit Insurance Services et le démarrage de Tesco Underwriting.

Rapprochement des capitaux propres attribuables aux actionnaires et du capital total

Le rapprochement entre les capitaux propres attribuables aux actionnaires d'Ageas et le capital total au 31 décembre 2010 est présenté ci-après.

Capitaux propres sensu stricto d'Ageas <i>en EUR millions</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Capital souscrit et réserves	7.803	6.450
Bénéfice net revenant aux actionnaires	223	1.210
Plus-values et moins-values latentes	221	771
Capitaux propres revenant aux actionnaires	8.247	8.431
Instruments subordonnés	2.062	2.020
Participations ne donnant pas le contrôle	1.622	1.654
Réévaluation de l'immobilier à la juste valeur	564	559
Réévaluation des obligations, nettes d'impôts et de comptabilité reflet	- 152	- 810
Réévaluation des actions, nettes d'impôts et de comptabilité reflet	- 10	- 10
Goodwill	- 820	- 650
Participation dans Royal Park Investments	- 933	- 760
Dividende attendu	- 197	- 201
Dividende attendu (lié à l'option d'achat sur actions BNP Paribas)	- 609	- 581
Autres	- 649	- 467
Autres filtres prudentiels et déductions sur le capital total	- 574	- 453
Capital total	8.551	8.732

Les participations qui ne sont pas intégralement consolidées sont déduites du total des capitaux propres. Les instruments financiers relatifs aux capitaux propres stricto sensu émis par Ageas et reprêtés à Fortis Banque S.A. (NITSH I et une partie de NITSH II à hauteur d'EUR 942 millions) ne sont pas inclus dans les instruments subordonnés dans le tableau ci-dessus. Le calcul du capital total inclut 90% des plus-values latentes après impôts sur immobilier enregistrées au sein d'AG Insurance et 100% des plus-values latentes sur le reste du portefeuille immobilier. La valeur de l'option d'achat sur les

actions BNP Paribas a été enregistrée comme un dividende attendu, dans la mesure où Ageas proposera de verser sous forme de dividende les produits de la structure envisagée. En conséquence, ce montant est déduit du capital total.

L'augmentation du goodwill, d'EUR 650 millions fin 2009 à EUR 820 millions fin 2010, est liée aux fluctuations de change et au goodwill comptabilisé suite à l'acquisition de Kwik Fit Insurance Services au Royaume-Uni.

Conférence téléphonique destinée aux analystes et aux investisseurs :**Le 9 mars 2011 à 9h30 CET (8h30 UK time)**Audiocast : www.ageas.com

Ecoute uniquement (code d'accès 205289#) :

+ 44 207 750 9926 (Royaume-Uni)

+ 32 2 400 25 25 (Belgique)

+ 1 703 621 9123 (USA)

Réécoute possible jusqu'au :

9 avril 2011 (code d'accès : 338760#)

+ 32 2 401 89 89 (Belgique)

Les lignes seront accessibles dix minutes avant le début de la présentation, merci de vous connecter quelques minutes à l'avance.

Conférence de presse :**Le 9 mars 2011 à 11h30 CET (10h30 UK time)****Lieu :****Ageas****Rue du Marquis 1****1000 Bruxelles****Belgique**Audiocast : www.ageas.com

Pas de conférence téléphonique.

Avertissement

Les informations qui fondent les déclarations du présent communiqué de presse sont susceptibles de changer. Ce communiqué peut également contenir des prévisions ou d'autres déclarations prospectives relatives à Ageas. Ces déclarations sont basées sur l'état actuel des attentes du management d'Ageas ; elles sont bien entendu sujettes à des incertitudes, des hypothèses et des changements de circonstances. L'information financière présentée dans cet état de gestion n'est pas auditée.

Les déclarations prospectives ne sont en aucun cas une garantie de performance future ; elles comprennent des risques et des incertitudes susceptibles d'entraîner des écarts considérables entre les résultats réels et les résultats exprimés dans les déclarations prospectives. Bon nombre de ces risques et incertitudes concernent des facteurs sur lesquels Ageas n'a aucune capacité de contrôle ni même d'estimation précise, comme par exemple la situation future des marchés et les comportements d'autres participants des marchés. D'autres facteurs inconnus ou imprévisibles peuvent entraîner des écarts sensibles entre les prévisions contenues dans ces déclarations, à savoir notamment l'approbation indispensable des autorités réglementaires et de contrôle ainsi que le résultat des litiges actuels et futurs impliquant Ageas. Il convient donc d'appréhender ces déclarations sans leur accorder une foi excessive. Ageas n'est soumis à aucune obligation visant à actualiser ces déclarations et n'entend pas les actualiser, que ce soit à la suite d'informations nouvelles, d'événements futurs ou autrement, sauf dans la mesure imposée par la législation en vigueur.

Annexes

Annexe 1 : État consolidé de la situation financière au 31 décembre 2010

<i>en EUR millions</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.258,3	5.635,7
Placements	56.232,5	53.070,1
Immeubles de placement	1.900,3	1.652,7
Créances	4.528,2	4.132,3
Investissements liés à des contrats « unit-linked »	21.747,3	20.694,8
Investissements entreprises associées	1.732,5	1.403,6
Réassurance et autres créances	3.828,5	1.263,7
Actifs d'impôts exigibles	71,5	102,8
Actifs d'impôts différés	465,1	53,0
Option d'achat sur actions BNP Paribas	609,0	880,0
Intérêts courus et autres actifs	2.042,5	1.847,6
Immobilisations corporelles	1.065,0	1.108,1
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	1.686,0	1.376,4
Actifs détenus en vue de la vente		103,2
Total des actifs	99.166,7	93.324,0
Passifs		
Passifs liés à des contrats d'assurance Vie	23.938,4	22.930,8
Passifs liés à des contrats de placement Vie	26.913,8	24.332,7
Passifs liés à des contrats « unit-linked »	21.830,9	20.772,8
Passifs liés à des contrats d'assurance Non-vie	5.448,6	4.934,0
Certificats d'endettement	548,9	915,0
Dettes subordonnées	2.926,9	2.850,3
Autres emprunts	2.141,7	2.773,8
Passifs d'impôts exigibles	46,4	106,2
Passifs d'impôts différés	682,3	1.024,5
RPN(I)	465,0	316,0
Intérêts courus et autres passifs	1.947,0	2.209,4
Provisions	2.407,6	34,2
Dettes liées à des actifs détenus en vue de la vente		39,3
Total des passifs	89.297,5	83.239,0
Capitaux propres revenant aux actionnaires	8.247,1	8.431,0
Participations ne donnant pas le contrôle	1.622,1	1.654,0
Capitaux propres	9.869,2	10.085,0
Total des passifs et capitaux propres	99.166,7	93.324,0

* Les comptes 2009 avaient été retraités en raison de la nouvelle structure de reporting et des changements dans les principes comptables en Chine.

Annexe 2 : Compte de résultat

en EUR millions	2010	2009
Produits		
- Primes brutes acquises	9.751,6	9.247,9
- Variation des primes non acquises	- 181,9	- 32,4
- Primes acquises cédées	- 246,0	- 192,4
Primes d'assurance nettes acquises	9.323,7	9.023,1
Produits d'intérêts, dividendes et autres produits de placement	3.005,3	3.123,4
Gains (et pertes) latents sur l'option d'achat sur actions BNP Paribas	- 271,0	880,0
Gains (et pertes) latents sur la RPN(I)	- 149,0	- 316,0
Gains et pertes réalisés et non réalisés	87,8	952,6
Produits d'investissements liés à des contrats « unit-linked »	788,0	2.307,1
Part dans le résultat des entreprises associées	186,3	81,3
Produits de commissions	428,0	375,2
Autres produits	248,0	322,3
Total des produits	13.647,1	16.749,0
Charges		
- Sinistres et prestations d'assurance, bruts	- 9.768,8	- 9.290,4
- Sinistres et prestations d'assurance, part des réassureurs	165,6	64,9
Sinistres et prestations d'assurance, net	- 9.603,2	- 9.225,5
Charges liées à des contrats « unit-linked »	- 755,0	- 2.324,6
Charges financières	- 298,4	- 497,8
Variations des dépréciations	- 33,9	- 467,4
Variations des provisions	0,8	42,0
- Passif lié à la conversion des MCS	- 202,8	
- Recours contre ABN AMRO	2.000,0	
- Reprise de dépréciation pour le recours FCC	362,5	
- Provision pour les litiges avec l'État néerlandais	- 2.362,5	
Impact total de la conversion des MCS et des litiges avec l'État néerlandais	- 202,8	
Charges de commissions	- 1.052,4	- 972,0
Frais de personnel	- 694,1	- 640,4
Autres charges	- 866,9	- 1.015,3
Total des charges	- 13.505,9	- 15.101,0
Bénéfice avant impôts	141,2	1.648,0
Charges d'impôts sur le résultat	222,6	- 317,8
Bénéfice net de la période	363,8	1.330,2
Revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	140,7	120,4
Bénéfice net revenant aux actionnaires	223,1	1.209,8
Données par action (EUR)		
Résultat de base par action	0,09	0,49
Résultat dilué par action	0,09	0,49

Annexe 3 : Indicateurs clés de performance

Belgique

en EUR millions	2010	2009	Écart	2° S 2010	2° S 2009	1 ^{er} S 2010
Vie						
Encaissement brut	5.118,7	5.351,7	- 4%	2.467,8	2.605,8	2.650,9
- assurances individuelles à prime unique	3.368,9	3.558,0	- 5%	1.557,6	1.661,9	1.811,3
- assurances individuelles à primes périodiques	699,6	671,4	4%	375,0	365,6	324,6
- assurances groupe à prime unique	325,9	357,7	- 9%	168,6	206,4	157,3
- assurances groupe à primes périodiques	724,3	764,6	- 5%	366,6	371,9	357,7
Nouvelles affaires en vie - APE	463,5	437,2	6%	216,1	214,4	247,4
Non-vie						
Primes brutes émises	1.590,7	1.515,4	5%	739,0	707,0	851,7
- Accident & Maladie	456,0	439,0	4%	199,9	194,0	256,1
- Automobile	512,9	472,0	9%	241,8	222,9	271,1
- Multirisque habitation	487,2	474,1	3%	236,4	228,7	250,8
- Autres	134,6	130,3	3%	60,9	61,4	73,7
Résultat technique	0,7	73,2	- 99%	- 4,1	54,6	4,8
- Accident & Maladie	33,4	64,7	- 48%	22,4	35,5	11,0
- Automobile	- 6,4	4,8	*	- 3,1	9,1	- 3,3
- Multirisque habitation	- 92,1	- 21,0	*	- 88,4	- 4,6	- 3,7
- Autres	65,8	24,7	*	65,0	14,6	0,8
Total non-vie						
Ratio de sinistralité	71,0%	66,4%		71,4%	64,2%	70,5%
Ratio de charges	36,4%	36,8%		36,2%	36,6%	36,6%
Ratio combiné	107,4%	103,2%		107,6%	100,8%	107,1%
Non-vie - Dommages aux biens et risques divers						
Ratio de sinistralité	65,8%	62,2%		67,7%	59,9%	63,8%
Ratio de charges	42,3%	42,5%		42,0%	41,9%	42,7%
Ratio combiné	108,1%	104,7%		109,7%	101,8%	106,5%
Non-vie - Accident & Maladie						
Ratio de sinistralité	83,6%	76,7%		80,9%	75,1%	86,2%
Ratio de charges	21,9%	22,6%		21,8%	22,9%	22,1%
Ratio combiné	105,5%	99,3%		102,7%	98,0%	108,3%

en EUR millions	2010	2009	Écart	2° S 2010	2° S 2009	1 ^{er} S 2010
Effectif en ETP	5.705	5.635	1%	5.705	5.635	5.740
Marge minimale réglementaire	2.162,7	2.007,8	8%	2.162,7	2.007,8	2.100,4
Vie						
Total des réserves - vie	48.198,9	45.377,3	6%	48.198,9	45.377,3	46.925,5
- contrats d'assurance et de placement	41.511,7	38.807,8	7%	41.511,7	38.807,8	40.335,4
- contrats « unit-linked »	6.687,2	6.569,5	2%	6.687,2	6.569,5	6.590,1
- ratio charges opérationnelles vie/fonds sous gestion vie (annualisés)	0,38%	0,41%	- 7%	0,38%	0,41%	0,39%
Non-vie						
Total des réserves - non-vie	3.141,4	2.973,3	6%	3.141,4	2.973,3	3.082,6
Ratio réserves/prime	204%	202%	1%	204%	202%	202%

Royaume Uni

en EUR millions	2010	2009	Écart	2° S 2010	2° S 2009	1 ^{er} S 2010
Vie						
Encaissement brut	27,5	9,9	*	16,3	6,8	11,2
- assurances individuelles à prime unique			*		- 3,1	
- assurances individuelles à primes périodiques	27,5	9,9	*	16,3	9,9	11,2
- assurances groupe à prime unique			*			
- assurances groupe à primes périodiques			*			
Nouvelles affaires en vie - APE	26,4	16,7	58%	14,2	13,6	12,2
Non-vie						
Primes brutes émises	1.179,3	903,3	31%	641,0	454,2	538,3
- Accident & Maladie	67,0	54,4	23%	34,8	29,0	32,2
- Automobile	655,6	500,0	31%	359,8	224,9	295,8
- Multirisque habitation	294,9	233,9	26%	159,3	130,6	135,6
- Autres	161,8	115,0	41%	87,1	69,7	74,7
Résultat technique	- 43,1	- 18,0	*	- 39,6	- 23,3	- 3,5
- Accident & Maladie	- 11,7	- 4,0	*	- 5,6	- 2,3	- 6,1
- Automobile	1,5	- 24,9	*	6,8	- 29,2	- 5,3
- Multirisque habitation	- 31,6	7,2	*	- 37,4	7,8	5,8
- Autres	- 1,3	3,7	*	- 3,4	0,4	2,1
Total non-vie						
Ratio de sinistralité	81,5%	80,4%		86,0%	84,7%	76,4%
Ratio de charges	28,0%	27,7%		26,2%	27,1%	30,1%
Ratio combiné	109,5%	108,1%		112,2%	111,8%	106,5%
Non-vie - Dommages aux biens et risques divers						
Ratio de sinistralité	80,4%	80,2%		85,2%	84,6%	75,0%
Ratio de charges	28,3%	27,8%		26,6%	27,2%	30,2%
Ratio combiné	108,7%	108,0%		111,8%	111,8%	105,2%
Non-vie - Accident & Maladie						
Ratio de sinistralité	97,9%	83,5%		97,9%	85,3%	97,9%
Ratio de charges	24,0%	26,2%		21,0%	25,7%	27,6%
Ratio combiné	121,9%	109,7%		118,9%	111,0%	125,5%

en EUR millions	2010	2009	Écart	2° S 2010	2° S 2009	1 ^{er} S 2010
Effectif en ETP	4.327	2.827	53%	4.327	2.827	3.013
Marge minimale réglementaire	191,7	153,8	25%	191,7	153,8	186,3
Non-vie						
Total des réserves – non-vie	1.602,2	1.280,7	25%	1.602,2	1.280,7	1.478,8
Ratio réserves/prime	169%	154%	10%	169%	154%	166%

Europe continentale

en EUR millions	2010	2009	Écart	2° S 2010	2° S 2009	1 ^{er} S 2010
Vie						
Encaissement brut	3.489,7	3.705,9	- 6%	1.509,2	2.058,6	1.980,5
- assurances individuelles à prime unique	2.935,2	3.137,5	- 6%	1.253,0	1.791,4	1.682,2
- assurances individuelles à primes périodiques	438,0	447,8	- 2%	214,7	225,4	223,3
- assurances groupe à prime unique	9,2	11,9	- 22%	5,1	6,2	4,1
- assurances groupe à primes périodiques	107,3	108,7	- 1%	36,4	35,6	70,9
Nouvelles affaires en vie - APE	349,9	415,7	- 16%	140,7	231,9	209,2
Non-vie						
Primes brutes émises	443,5	235,4	88%	214,6	107,5	228,9
- Accident & Maladie	237,8	147,2	62%	113,2	66,8	124,6
- Automobile	103,2	22,5	*	49,4	11,1	53,8
- Multirisque habitation	62,4	49,7	25%	31,9	23,3	30,5
- Autres	40,1	16,0	*	20,1	6,3	20,0
Résultat technique	5,8	22,4	- 74%	- 1,2	13,3	7,0
- Accident & Maladie	13,0	7,8	65%	6,7	2,5	6,3
- Automobile	- 14,1		*	- 9,0	1,1	- 5,1
- Multirisque habitation	8,1	14,0	- 42%	4,3	9,1	3,8
- Autres	- 1,2	0,6	*	- 3,2	0,6	2,0
Total non-vie						
Ratio de sinistralité	71,2%	62,7%		70,7%	61,2%	71,6%
Ratio de charges	30,3%	27,6%		33,0%	28,1%	27,5%
Ratio combiné	101,5%	90,3%		103,7%	89,3%	99,1%
Non-vie - Dommages aux biens et risques divers						
Ratio de sinistralité	79,5%	45,8%		82,2%	38,0%	76,8%
Ratio de charges	28,7%	31,8%		30,9%	28,2%	26,5%
Ratio combiné	108,2%	77,6%		113,1%	66,2%	103,3%
Non-vie - Accident & Maladie						
Ratio de sinistralité	64,5%	70,6%		61,7%	71,8%	67,4%
Ratio de charges	31,5%	25,7%		34,6%	28,0%	28,3%
Ratio combiné	96,0%	96,3%		96,3%	99,8%	95,7%

en EUR millions	2010	2009	Écart	2° S 2010	2° S 2009	1 ^{er} S 2010
Effectif en ETP	1.270	1.745	- 27%	1.270	1.745	1.443
Marge minimale réglementaire	562,4	529,5	6%	562,4	529,5	555,3
Vie						
Total des réserves - vie	23.067,7	21.532,3	7%	23.067,7	21.532,3	22.455,0
- contrats d'assurance et de placement	8.314,3	7.599,6	9%	8.314,3	7.599,6	8.209,0
- contrats « unit-linked »	14.753,4	13.932,7	6%	14.753,4	13.932,7	14.246,0
- ratio charges opérationnelles vie/fonds sous gestion vie (annualisés)	0,56%	0,64%	- 13%	0,56%	0,64%	0,56%
Non-vie						
Total des réserves - non-vie	617,9	581,5	6%	617,9	581,5	604,4
Ratio réserves/prime	167%	299%	- 44%	167%	299%	166%

Asie

<i>en EUR millions</i>	2010	2009	Écart	2° S 2010	2° S 2009	1 ^{er} S 2010
Vie						
Encaissement brut	335,0	296,8	13%	184,5	156,0	150,5
- assurances individuelles à prime unique	29,0	21,7	34%	19,2	16,0	9,8
- assurances individuelles à primes périodiques	302,7	271,3	12%	163,8	138,5	138,9
- assurances groupe à prime unique	0,1	0,3	- 69%		0,1	0,1
- assurances groupe à primes périodiques	3,2	3,5	- 8%	1,5	1,4	1,7
Nouvelles affaires en vie - APE	65,5	53,3	23%	41,9	29,4	23,6

<i>en EUR millions</i>	2010	2009	Écart	2° S 2010	2° S 2009	1 ^{er} S 2010
Effectif en ETP	320	278	15%	320	278	320
Marge minimale réglementaire	55,9	52,3	7%	55,9	52,3	65,3
Vie						
Total des réserves - vie	1.419,1	1.130,2	26%	1.419,1	1.130,2	1.371,3
- contrats d'assurance et de placement	1.028,8	859,6	20%	1.028,8	859,6	1.046,7
- contrats « unit-linked »	390,3	270,6	44%	390,3	270,6	324,6
- ratio charges opérationnelles vie/fonds sous gestion vie (annualisés)	2,96%	3,06%	- 3%	2,96%	3,06%	2,95%

Annexe 4 : Informations annuelles par secteur

Belgique

Compte de résultat – Vie

Belgique - Vie - en EUR millions	2010	2 ^e S 2010	1 ^{er} S 2010	2009	2 ^e S 2009	1 ^{er} S 2009
Primes brutes émises	4.529,5	2.258,4	2.271,1	4.768,7	2.318,2	2.450,5
Contrats de placement sans élément de participation discrétionnaire	589,2	209,4	379,8	583,0	287,6	295,4
Encaissement brut en vie	5.118,7	2.467,8	2.650,9	5.351,7	2.605,8	2.745,9
Charges opérationnelles	- 176,6	- 87,9	- 88,7	- 177,4	- 93,8	- 83,6
Résultat technique	343,2	156,3	186,9	385,3	228,1	157,2
Plus-values affectées	- 43,1	15,9	- 59,0	- 71,7	- 26,1	- 45,6
Marge opérationnelle	300,1	172,2	127,9	313,6	202,0	111,6
Autres charges et produits non affectés	161,9	101,3	60,6	90,2	50,7	39,5
Bénéfice avant impôts	462,0	273,5	188,5	403,8	252,7	151,1
Charges d'impôts sur le résultat	- 122,5	- 73,1	- 49,4	- 32,1	- 63,6	31,5
Bénéfice net revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	87,3	51,5	35,8	55,6	46,8	8,8
Bénéfice net revenant aux actionnaires	252,2	148,9	103,3	316,1	142,3	173,8

Compte de résultat – Non-vie

Belgique - Non-vie - en EUR millions	2010	2 ^e S 2010	1 ^{er} S 2010	2009	2 ^e S 2009	1 ^{er} S 2009
Encaissement brut en non-vie	1.590,7	739,0	851,7	1.515,4	707,0	808,4
Charges opérationnelles	- 263,3	- 131,8	- 131,5	- 249,7	- 124,0	- 125,7
Résultat technique	0,7	- 4,1	4,8	73,2	54,6	18,6
Plus-values affectées	- 1,6	43,9	- 45,5	- 9,3	- 4,2	- 5,1
Marge opérationnelle	- 0,9	39,8	- 40,7	63,9	50,4	13,5
Autres charges et produits non affectés	19,7	12,1	7,6	13,5	6,4	7,1
Bénéfice avant impôts	18,8	51,9	- 33,1	77,4	56,8	20,6
Charges d'impôts sur le résultat	- 3,3	- 16,1	12,8	- 14,0	- 16,5	2,5
Bénéfice net revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	4,2	9,1	- 4,9	13,1	11,6	1,5
Bénéfice net revenant aux actionnaires	11,3	26,7	- 15,4	50,3	28,7	21,6

Compte de résultat

Belgique - en EUR millions	FY 10	H2 10	H1 10	FY 09	H2 09	H1 09
Encaissement brut	6.709,4	3.206,8	3.502,6	6.867,1	3.312,8	3.554,3
Charges opérationnelles	- 439,9	- 219,7	- 220,2	- 427,1	- 217,8	- 209,3
Bénéfice net revenant aux actionnaires	263,5	175,6	87,9	366,4	171,0	195,4

Royaume-Uni

Compte de résultat – Vie

Royaume-Uni - Vie - en EUR millions	2010	2° S 2010	1 ^{er} S 2010	2009	2° S 2009	1 ^{er} S 2009
Primes brutes émises	27,5	16,3	11,2	9,9	6,8	3,1
Contrats de placement sans élément de participation discrétionnaire						
Encaissement brut en vie	27,5	16,3	11,2	9,9	6,8	3,1
Charges opérationnelles	- 30,6	- 19,3	- 11,3	- 20,0	- 10,2	- 9,8
Résultat technique	- 13,4	- 10,2	- 3,2	- 9,0	- 3,8	- 5,2
Plus-values affectées						
Marge opérationnelle	- 13,4	- 10,2	- 3,2	- 9,0	- 3,8	- 5,2
Autres charges et produits non affectés	1,5	0,7	0,8	0,9	0,5	0,4
Bénéfice avant impôts	- 11,9	- 9,5	- 2,4	- 8,1	- 3,3	- 4,8
Charges d'impôts sur le résultat	3,3	2,6	0,7	2,2	0,9	1,3
Bénéfice net revenant aux participations ne donnant pas le contrôle						
Bénéfice net revenant aux actionnaires	- 8,6	- 6,9	- 1,7	- 5,9	- 2,4	- 3,5

Compte de résultat – Non-vie

Royaume-Uni - Non-vie - en EUR millions	2010	2° S 2010	1 ^{er} S 2010	2009	2° S 2009	1 ^{er} S 2009
Encaissement brut en non-vie	1.179,3	641,0	538,3	903,3	454,2	449,1
Charges opérationnelles	- 93,0	- 47,5	- 45,5	- 75,5	- 35,1	- 40,4
Résultat technique	- 43,1	- 39,6	- 3,5	- 18,0	- 23,3	5,3
Plus-values affectées	2,9	0,8	2,1	9,9	0,8	9,1
Marge opérationnelle	- 40,2	- 38,8	- 1,4	- 8,1	- 22,5	14,4
Autres charges et produits non affectés	2,7	0,3	2,4	15,0	5,4	9,6
Bénéfice avant impôts	- 37,5	- 38,5	1,0	6,9	- 17,1	24,0
Charges d'impôts sur le résultat	10,2	10,5	- 0,3	- 2,2	4,5	- 6,7
Bénéfice net revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	- 6,6	- 5,2	- 1,4	- 0,5	- 0,5	
Bénéfice net revenant aux actionnaires	- 20,7	- 22,8	2,1	5,2	- 12,1	17,3

Compte de résultat - Autres assurances

Royaume-Uni - en EUR millions	2010	2° S 2010	1 ^{er} S 2010	2009	2° S 2009	1 ^{er} S 2009
Commissions	138,2	78,8	59,4	111,2	57,2	54,0
Autres produits	42,1	39,8	2,3	0,4	- 0,1	0,5
Frais de personnel	- 64,7	- 40,5	- 24,2	- 43,9	- 22,2	- 21,7
Autres charges	- 95,1	- 68,6	- 26,5	- 47,1	- 24,1	- 23,0
Bénéfice avant impôts	20,5	9,5	11,0	20,6	10,8	9,8
Charges d'impôts sur le résultat	- 8,0	- 4,9	- 3,1	- 6,2	- 3,4	- 2,8
Bénéfice net revenant aux participations ne donnant pas le contrôle						
Bénéfice net revenant aux actionnaires	12,5	4,6	7,9	14,4	7,4	7,0

Compte de résultat

Royaume-Uni - en EUR millions	2010	2° S 2010	1 ^{er} S 2010	2009	2° S 2009	1 ^{er} S 2009
Encaissement brut	1.206,8	657,3	549,5	913,2	461,0	452,2
Charges opérationnelles	- 123,6	- 66,8	- 56,8	- 95,5	- 45,3	- 50,2
Bénéfice net revenant aux actionnaires	- 16,8	- 25,1	8,3	13,7	- 7,1	20,8

Europe continentale

Compte de résultat – Vie

Europe continentale - Vie - en EUR millions	2010	2 ^o S 2010	1 ^{er} S 2010	2009	2 ^o S 2009	1 ^{er} S 2009
Primes brutes émises	1.748,3	641,6	1.106,7	1.601,2	809,6	791,6
Contrats de placement sans élément de participation discrétionnaire	1.741,4	867,6	873,8	2.104,7	1.249,0	855,7
Encaissement brut en vie	3.489,7	1.509,2	1.980,5	3.705,9	2.058,6	1.647,3
Charges opérationnelles	- 124,6	- 63,0	- 61,6	- 128,9	- 65,6	- 63,3
Résultat technique	129,0	89,8	39,2	85,0	39,3	45,7
Plus-values affectées		- 2,9	2,9	0,4	0,1	0,3
Marge opérationnelle	129,0	86,9	42,1	85,4	39,4	46,0
Autres charges et produits non affectés	20,3	8,5	11,8	19,9	15,1	4,8
Bénéfice avant impôts	149,3	95,4	53,9	105,3	54,5	50,8
Charges d'impôts sur le résultat	- 45,6	- 25,9	- 19,7	- 33,3	- 15,9	- 17,4
Bénéfice net revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	55,5	36,0	19,5	44,7	23,8	20,9
Bénéfice net revenant aux actionnaires	48,2	33,5	14,7	27,3	14,8	12,5

Compte de résultat – Non-vie

Europe continentale - Non-vie - en EUR millions	2010	2 ^o S 2010	1 ^{er} S 2010	2009	2 ^o S 2009	1 ^{er} S 2009
Encaissement brut en non-vie	443,5	214,6	228,9	235,4	107,5	127,9
Charges opérationnelles	- 81,7	- 45,3	- 36,4	- 45,5	- 22,7	- 22,8
Résultat technique	5,8	- 1,2	7,0	22,4	13,3	9,1
Plus-values affectées	1,6	0,1	1,5			-
Marge opérationnelle	7,4	- 1,1	8,5	22,4	13,3	9,1
Autres charges et produits non affectés	0,5	1,7	- 1,2	- 0,4	0,1	- 0,5
Bénéfice avant impôts	7,9	0,6	7,3	22,0	13,4	8,6
Charges d'impôts sur le résultat	- 3,2	- 0,7	- 2,5	- 6,8	- 4,2	- 2,6
Bénéfice net revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	1,8	- 0,5	2,3	8,2	4,7	3,5
Bénéfice net revenant aux actionnaires	2,9	0,4	2,5	7,0	4,5	2,5

Compte de résultat

Europe continentale - en EUR millions	2010	2 ^o S 2010	1 ^{er} S 2010	2009	2 ^o S 2009	1 ^{er} S 2009
Encaissement brut	3.933,2	1.723,8	2.209,4	3.941,3	2.166,1	1.775,2
Charges opérationnelles	- 206,3	- 108,3	- 98,0	- 174,4	- 88,3	- 86,1
Bénéfice net revenant aux actionnaires	51,1	33,9	17,2	34,3	19,3	15,0

Asie

Compte de résultat – Vie

Asie- Vie - en EUR millions	2010	2° S 2010	1 ^{er} S 2010	2009	2° S 2009	1 ^{er} S 2009
Primes brutes émises	232,9	126,8	106,1	214,7	111,6	103,1
Contrats de placement sans élément de participation discrétionnaire	102,1	57,7	44,4	82,1	44,4	37,7
Encaissement brut en vie	335,0	184,5	150,5	296,8	156,0	140,8
Charges opérationnelles	- 37,7	- 19,3	- 18,4	- 32,1	- 13,3	- 18,8
Résultat technique	8,7	- 2,4	11,1	11,6	6,6	5,0
Plus-values affectées	40,9	6,9	34,0	4,4	4,1	0,3
Marge opérationnelle	49,6	4,5	45,1	16,0	10,7	5,3
Autres charges et produits non affectés	- 8,1	- 5,1	- 3,0	- 9,4	- 4,6	- 4,8
Bénéfice avant impôts, entités consolidées	41,5	- 0,6	42,1	6,6	6,1	0,5
Bénéfice avant impôts, entreprises associées	45,1	24,8	20,3	73,8	49,2	24,6
Charges d'impôts sur le résultat	- 1,6	- 1,4	- 0,2	- 2,1	- 1,1	- 1,0
Bénéfice net revenant aux participations ne donnant pas le contrôle						
Bénéfice net revenant aux actionnaires	85,0	22,8	62,2	78,3	54,2	24,1

Compte de résultat – Non-vie

Asie - Non-vie - en EUR millions	2010	2° S 2010	1 ^{er} S 2010	2009	2° S 2009	1 ^{er} S 2009
Encaissement brut en non-vie						
Charges opérationnelles						
Résultat technique						
Plus-values affectées						
Marge opérationnelle						
Autres charges et produits non affectés						
Bénéfice avant impôts, entités consolidées						
Bénéfice avant impôts, entreprises associées	8,5	3,6	4,9	12,3	7,2	5,1
Charges d'impôts sur le résultat						
Bénéfice net revenant aux participations ne donnant pas le contrôle						
Bénéfice net revenant aux actionnaires	8,5	3,6	4,9	12,3	7,2	5,1

Compte de résultat

Asie - en EUR millions	2010	2° S 2010	1 ^{er} S 2010	2009	2° S 2009	1 ^{er} S 2009
Encaissement brut	335,0	184,5	150,5	296,8	156,0	140,8
Charges opérationnelles	- 37,7	- 19,3	- 18,4	- 32,1	- 13,3	- 18,8
Bénéfice net revenant aux actionnaires	93,5	26,4	67,1	90,6	61,4	29,2

Compte général

Compte de résultat							
<i>en EUR millions</i>							
	2010	2^e S 2010	1^{er} S 2010	2009	2^e S 2009	1^{er} S 2009	
Produits d'intérêts nets	- 15,6	- 16,4	0,8	0,8	- 21,9	22,7	
Plus-values (et moins-values) réalisées sur placements	7,0	- 5,8	12,8	717,8	18,3	699,5	
Autres plus-values	- 422,6	- 283,9	- 138,7	681,0	173,3	507,7	
Part dans le résultat des entreprises associées	127,3	107,1	20,2	- 9,2	- 1,0	- 8,2	
Autres produits	1,4	2,6	- 1,2	- 14,2	- 10,3	- 3,9	
Total des produits	- 302,5	- 196,4	- 106,1	1.376,2	158,4	1.217,8	
Variation des dépréciations	0,6	0,2	0,4	- 350,2	13,7	- 363,9	
Produits nets	- 301,9	- 196,2	- 105,7	1.026,0	172,1	853,9	
- <i>Passif lié à la conversion des MCS</i>	- 202,8	- 202,8					
- <i>Recours contre ABN AMRO</i>	2.000,0	2.000,0					
- <i>Reprise de dépréciation pour le recours FCC</i>	362,5	362,5					
- <i>Provision pour les litiges avec l'État néerlandais</i>	- 2.362,5	- 2.362,5					
Impact total de la conversion des MCS et des litiges avec l'État néerlandais	- 202,8	- 202,8					
Frais de personnel	- 20,9	- 10,8	- 10,1	- 33,8	- 14,0	- 19,8	
Autres charges opérationnelles et administratives	- 37,4	- 19,0	- 18,4	- 64,7	- 32,0	- 32,7	
Total des charges	- 261,1	- 232,6	- 28,5	- 98,5	- 46,0	- 52,5	
Bénéfice avant impôts	- 562,9	- 428,7	- 134,2	927,5	126,1	801,4	
Charges d'impôts sur le résultat	393,3	- 13,9	407,2	- 223,3	- 57,3	- 166,0	
Bénéfice net de la période	- 169,7	- 442,7	273,0	704,2	68,8	635,4	
Bénéfice net revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	- 1,5		- 1,5	- 0,6	- 0,6		
Bénéfice net revenant aux actionnaires	- 168,2	- 442,7	274,5	704,8	69,4	635,4	

Annexe 5 : Données comparatives relatives à l'encaissement

Par secteur opérationnel en EUR millions	2010	2009	%	2 ^o S 2010	2 ^o S 2009	%	1 ^{er} S 2010
Belgique							
Primes brutes émises	4.529	4.769	- 5%	2.258	2.318	- 3%	2.271
Contrats de placement sans élément de participation discrétionnaire	589	583	1%	209	288	- 27%	380
Encaissement brut en vie	5.118	5.352	- 4%	2.467	2.606	- 5%	2.651
Primes brutes émises en non-vie	1.591	1.515	5%	739	707	5%	852
Encaissement total pour la Belgique	6.709	6.867	- 2%	3.206	3.313	- 3%	3.503
Royaume-Uni							
Primes brutes émises	28	10	*	17	7	*	11
Contrats de placement sans élément de participation discrétionnaire	-	-	*	-	-	*	-
Encaissement brut en vie	28	10	*	17	7	*	11
Primes brutes émises en non-vie	1.179	903	31%	641	454	41%	538
Encaissement total pour le Royaume-Uni	1.207	913	32%	658	461	43%	549
Europe continentale							
Primes brutes émises	1.749	1.601	9%	642	810	- 21%	1.107
Contrats de placement sans élément de participation discrétionnaire	1.741	2.104	- 17%	867	1.249	- 31%	874
Encaissement brut en vie	3.490	3.705	- 6%	1.509	2.059	- 27%	1.981
Primes brutes émises en non-vie	443	236	87%	214	108	99%	229
Encaissement total pour l'Europe continentale	3.933	3.941	- 0%	1.723	2.167	- 21%	2.210
Asie							
Primes brutes émises	233	215	8%	127	112	14%	106
Contrats de placement sans élément de participation discrétionnaire	102	82	24%	57	44	28%	45
Encaissement brut en vie	335	297	13%	184	156	18%	151
Primes brutes émises en non-vie	-	-	*	-	-	*	-
Encaissement total des entités consolidées	335	297	13%	184	156	18%	151
Partenariats non consolidés pris en compte à 100%	5.759	3.774	53%	2.536	1.791	42%	3.223
Encaissement total pour l'Asie	6.094	4.071	50%	2.720	1.947	40%	3.374
Encaissement total	17.943	15.792	14%	8.307	7.888	5%	9.636

Par type	2010	2009	%	2° S 2010	2° S 2009	%	1 ^{er} S 2010
en EUR millions							
Vie							
Belgique	5.118	5.352	- 4%	2.467	2.606	- 5%	2.651
Royaume-Uni	28	10	*	17	7	*	11
Europe continentale	3.490	3.705	- 6%	1.509	2.059	- 27%	1.981
Asie	5.578	3.689	51%	2.474	1.779	39%	3.104
<i>Filiale entièrement consolidée</i>	335	297	13%	184	156	18%	151
<i>Partenariats non consolidés pris à 100%</i>	5.243	3.392	55%	2.290	1.623	41%	2.953
Encaissement total en vie	14.214	12.756	11%	6.467	6.451	0%	7.747
Non-vie							
Belgique	1.591	1.515	5%	739	707	5%	852
Royaume-Uni	1.179	903	31%	641	454	41%	538
Europe continentale	443	236	88%	214	108	98%	229
Asie	516	382	35%	246	168	46%	270
<i>Filiale entièrement consolidée</i>	-	-	*	-	-	*	-
<i>Partenariats non consolidés pris à 100%</i>	516	382	35%	246	168	46%	270
Total des primes brutes émises en non-vie	3.729	3.036	23%	1.840	1.437	28%	1.889
Encaissement total	17.943	15.792	14%	8.307	7.888	5%	9.636

Annexe 6 : Encaissement par région

Chiffres clés par région		Primes brutes émises en														
en EUR millions		Encaissement brut - vie					non-vie					Total				
	% de participation	2010	2009	2° S 10	2° S 09	1 ^{er} S 10	2010	2009	2° S 10	2° S 09	1 ^{er} S 10	2010	2009	2° S 10	2° S 09	1 ^{er} S 10
Belgique	75%	5.118	5.352	2.467	2.606	2.651	1.591	1.515	739	707	852	6.709	6.867	3.206	3.313	3.503
Royaume-Uni	100%	28	10	17	7	11	1.179	903	641	454	538	1.207	913	658	461	549
Europe continentale		3.490	3.705	1.509	2.059	1.981	443	236	214	108	229	3.933	3.941	1.723	2.167	2.210
Portugal	51%	1.724	2.163	667	993	1.057	230	214	109	101	121	1.954	2.377	776	1.094	1.178
France	100%	375	335	167	182	208	-	-	-	-	-	375	335	167	182	208
Luxembourg	50%/100%	1.293	1.102	636	830	657	-	22	-	7	-	1.293	1.124	636	837	657
Ukraine	100%	2	2	1	1	1	-	-	-	-	-	2	2	1	1	1
Allemagne	100%	45	41	22	25	23	-	-	-	-	-	45	41	22	25	23
Turquie	100%	51	62	16	28	35	-	-	-	-	-	51	62	16	28	35
Italie	25%	-	-	-	-	-	213	-	105	-	108	213	-	105	-	108
Russie	100%	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Asie		5.578	3.689	2.474	1.779	3.104	516	382	246	168	270	6.094	4.071	2.720	1.947	3.374
Entités consolidées		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hong Kong	100%	335	297	184	156	151	-	-	-	-	-	335	297	184	156	151
Partenariats non consolidés pris en compte à 100%		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Malaisie	31%	717	498	285	224	432	405	293	186	123	219	1.122	791	471	347	651
Thaïlande	31%/13%	714	456	365	223	349	111	89	60	45	51	825	545	425	268	400
Chine	25%	3.681	2.371	1.572	1.142	2.109	-	-	-	-	-	3.681	2.371	1.572	1.142	2.109
Inde	26%	131	67	68	34	63	-	-	-	-	-	131	67	68	34	63
Total		14.214	12.756	6.467	6.451	7.747	3.729	3.036	1.840	1.437	1.889	17.943	15.792	8.307	7.888	9.636